FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1947 N° 85

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(Diplôme d'État)

Présentée et soutenue publiquement le 13 février 1947

Henri-Albert-Louis DAVEAU

Né le 8 novembre 1921 à Nantes (L.-I.)

Ancien externe des Hôpitaux de Nantes

L'alcoolisme ouvrier

Problème médico-social

Causes et remèdes

Président : M. DUVOIR, *Professeur*

PARIS

LIBRAIRIE LOUIS ARNETTE

2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

1947

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1947 N°.....

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(Diplôme d'État)

Présentée et soutenue publiquement le 13 février 1947

Henri-Albert-Louis DAVEAU

Né le 8 novembre 1921 à Nantes (L.-I.)

Ancien externe des Hôpitaux de Nantes

L'alcoolisme ouvrier

Problème médico-social

Causes et remèdes

Président : M. DUVOIR, *Professeur*

PARIS

LIBRAIRIE LOUIS ARNETTE

2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

1947

DOYENS HONORAIRES :

MM. Balthazard, Baudouin, Roussy

PROFESSEURS HONORAIRES :

MM. Aubertin, Balthazard, Basset, Baudouin, Bezançon, Brindeau, Carnot, Chevassu, Chiray, Clerc, A. Couvelaire Delbet, Hartmann, Heitz-Boyer, Jeannin, Laignel-Lavastine, Laubry, Lemierre, Lenormant, Marion, Mulon, Ombrédanne, Roussy, Rouvière, Sannié, Sébileau, Sézary, Tanon.

DOYEN..... **Léon BINET.**
Membre de l'Institut.

ASSESSEUR..... **Jean VERNE.**

I. - PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	ff OLIVIER.
Anatomie pathologique	LEROUX.
Assistance médico-sociale	N...
Bactériologie	GASTINEL.
Biologie médicale	VERNE.
Chimie médicale	POLONOVSKI.
Clinique de cardiologie	DONZELOT.
Cliniques chirurgicales	BROCQ. CADENAT. MONDOR. QUENU.
Clinique chirurgicale infantile et d'orthopédie	LEVEUF.
Clinique chirurgicale orthopédique	MATHIEU.
Clinique gynécologique	MOCQUOT.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GOUGEROT.
Clinique des maladies des enfants	DEBRE (R.).
Clinique des maladies infectieuses	ff MOLLARET.
Clinique des maladies mentales et de l'encéphale	DELAY.
Clinique des maladies du système nerveux	GUILLAIN.
Cliniques médicales	BENARD (H.), CHABROL. HARVIER. LIAN.
Clinique médicale propédeutique	PASTEUR VALLERY-RADOT
Clinique de neuro-chirurgie	VINCENT (Cl.).
Cliniques obstétricales	LANTUEJOUL. LEVY-SOLAL. PORTES.
Clinique ophtalmologique	VELTER.
Clinique oto-rhino-laryngologique	LEMAITRE.
Clinique thérapeutique chirurgicale	SENEQUE.
Clinique thérapeutique médicale	LOEPER.
Clinique de la Tuberculose	BERNARD (Et.)
Clinique urologique	FEY.
Embryologie	GIROUD.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	ALAJOUANINE.
Histologie	CHAMPY.

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

	MM.
Hydrologie thérapeutiqu et climatologie	BESANÇON (Justin).
Hygiène et clinique de la première enfance	CATHALA.
Hygiène et médecine préventive	JOANNON.
Médecine du Travail	DUVOIR.
Médecine légale	PIEDELIEVRE.
Parasitologie et histoire naturelle médicale	BRUMPT (E.).
Pathologie chirurgicale	PETIT-DUTAILLIS.
Pathologie exotique	LAVIER.
Pathologie expérimentale et comparée	LEMAIRE.
Pathologie médicale	MOREAU.
Pathologie et thérapeutique générales	ff DE GENNES.
Pharmacologie et matière médicale	HAZARD.
Physiologie	BINET (Léon).
Problèmes alimentaires (chaire à titre personnel)	RICHET.
Puériculture	LELONG.
Radiologie médicale	DESGREZ (Henri).
Stomatologie	DECHAUME.
Physique médicale	STROHL.
Technique chirurgicale	MOULONGUET.
Thérapeutique	LAROCHE (Guy).

PROFESSEURS SANS CHAIRE :

DOGNON (*Physique médicale*), GAILLARD (*Parasitologie*), HALPHEN (*O. R. L.*), JAYLE M. (*Chimie médicale*), M^lle^ J. LEVY (*Pharmacologie*) OLIVIER (*Anatomie*)

II. - AGRÉGÉS EN EXERCICE

	MM.
Anatomie	CORDIER.
	DELMAS.
	N... ff DEBEYRE
	DELARUE.
Anatomie patholog.	M^lle^ GAUTHIER-VILLARS.
Bactériologie	BONNET.
	FASQUELLE.
Biochimie médicale	ETTORI.
	SCHAPIRA.
Dermato-Syphiligraph.	DEGOS.
Histologie	COUJARD.
	DESCLAUX.
Hydrologie	DEBRAY.
Hygiène	BOYER.
	DEPARIS.
Médecine légale	DESOILLE.
Neurologie	DE SEZE.
Obstétrique	DIGONNET.
	MAYER.
	SUREAU.
	VARANGOT.

	MM.
Ophtalmologie	OFFRET.
Oto - rhino - laryngologie	AUBIN.
Parasitologie	BRUMPT, L. C.
Pathologie chirurg.	FEVRE.
	HUGIER.
	LEGER.
	MERLE D'AUBIGNE.
	PADOVANI.
	PATEL.
	ROUX.
	RUDLER.
	SICARD.
Pathologie expérim.	MERKLEN.
Pathologie médicale	BROUET.
	CACHERA.
	DECOURT.
	DREYFUS (G.)
	FAUVERT.
	GARCIN.
	HAMBURGER.
	KOURILSKY.

	MM.
Pathologie médicale	LAMY.
	LENEGRE.
	MARCHAL.
	MAURIC.
	SOULIE.
Pédiatrie	LAPLANE.
	MARIE (Julien)

	MM.
Pharmacologie	CHEYMOL.
Physiologie	BARGETON.
	PARROT.
Physique médicale	DJOURNO.
Psychiatrie	BARUK.
Thérapeutique Agr. ch, d'ens.	BROUET.
Urologie	COUVELAIRE

III. - PROFESSEURS HONORAIRES ET AGRÉGÉS RAPPELÉS A L'EXERCICE

pour le service des examens

MM. BASSET (*Pathologie chirurgicale*), BRINDEAU (*Obstétrique*), HUGUENIN (*Anatomie pathologique*), LE LORIER (*Obstétrique*), VAUDESCAL (*Obstétrique*)

IV. - PROFESSEURS SANS CHAIRE ET AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE ANNEXE

à titre permanent

	MM.
Clinique chirurgicale	AMELINE.
	BASSET.
	DE GAUDART D'ALLAINES.
	FUNCK-BRENTANO.
	GATELLIER.
	MENEGAUX.
Clinique médicale	BARIETY.
	BOULIN.
	CHEVALLIER.
	COSTE.

	MM.
Clinique médicale	DE GENNES.
	HAGUENAU.
	MOLLARET.
	MOUQUIN.
	TURPIN.
Clinique obstétricale	ECALLE.
	LACOMME.
Clinique ophtalmologique	RENARD.
Clinique oto-rhino-laryngologique	HALPHEN.

V. - CHARGÉS DE COURS

Radiologie ..... LEDOUX-LEBARD.

	MM.
Secrétaire de la Faculté	J. MOREL.
Secrétaire-adjoint	M. BRISSIAUD.

Bibliothécaire en Chef	Dr A. HAHN.
Bibliothécaires	Mlles DUMAITRE, GOICHON, LAURENT.

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MON GRAND-PÈRE

LE DOCTEUR HENRY BARREAU

Médecin-Major de 1re classe, Officier de la Légion d'Honneur.

A MA GRAND'MÈRE

A MON PÈRE

LE DOCTEUR EDOUARD DAVEAU

Chevalier de la Légion d'Honneur.

Dont le dévouement nous est un exemple.

A MA MÈRE

En témoignage de profonde affection.

A MA FIANCÉE

A MON FRÈRE

A MA SŒUR

A MA TANTE

LE DOCTEUR MADELEINE PERRIN-BARREAU

En témoignage d'affectueuse reconnaissance.

MEIS ET AMICIS

A Monsieur le Professeur M. DUVOIR

Professeur de Médecine du Travail, Médecin des Hôpitaux,
Officier de la Légion d'Honneur.

Qui nous a fait l'honneur de présider cette thèse. Respectueux hommages.

A MON ONCLE

LE PROFESSEUR PAUL PERRIN

Professeur d'Histologie et d'Anatomie Pathologique
à l'Ecole de Médecine de Nantes,

Médecin des Hôpitaux,

Secrétaire général
du Groupement Médical d'Etudes Anti-Alcooliques.

Qui m'a inspiré le sujet de cette thèse et guidé dans son élaboration.

En affectueuse reconnaissance de ses conseils et de son aide au cours de mes études.

A Monsieur le Professeur René AUVIGNE

Directeur de l'Ecole de Médecine de Nantes,
Président du Groupement Médical d'Etudes Anti-Alcooliques.

A NOS MAITRES

Messieurs les Professeurs
de l'Ecole de Médecine de Nantes

A NOS MAITRES DANS LES HOPITAUX

STAGE

Messieurs les Docteurs :

PICARD, DUVERGER, FAVREUL
ARONDEL (*in memoriam*), Y. BUREAU

EXTERNAT

Messieurs les Docteurs :

CORMAN, LONGUET, MIRALLIÉ
PICARD, J. HOREAU, Y. BUREAU, LEROUX

INTRODUCTION

« N'est-ce pas pousser trop loin le sectarisme un peu maladroit de l'abstinence que de choisir pour parler encore de l'alcoolisme, — et singulièrement des méfaits du vin — le moment où il est impossible d'en abuser... »

Ces mots, tirés d'un récent article du Professeur Auvigne (1), expriment la pensée actuelle de beaucoup de nos compatriotes, et en particulier, lorsqu'il s'agit de l'alcoolisme ouvrier qui semble avoir à peu près disparu.

Mais il ajoute plus loin « ...notre longue épreuve prend la valeur d'une vaste expérience ; elle démontre d'une façon rigoureuse et indiscutable que l'abaissement de la consommation d'alcool améliore parallèlement la santé publique. »

La situation actuelle ne durera pas. Dans peu de temps, un ou deux ans peut-être, toutes les difficultés de production et d'approvisionnement nées de la guerre auront disparu, le vin coulera de nouveau en abondance, et tous ceux qui auront été sevrés, principalement les citadins, se précipiteront sur leur

(1) « La lutte contre l'alcoolisme est-elle une nécessité urgente ? »

breuvage tant désiré. A ce moment, il sera trop tard pour lutter, hôpitaux et asiles se rempliront. Il faut donc dès maintenant établir un système sévère qui empêchera ce désastre.

Ce court travail se propose, à l'aide des données actuelles, de mettre en lumière les effets et les causes de ce terrible fléau, ainsi que la manière de lutter contre lui.

Le monde du travail, proie facile pour ce mal social dont il n'admet pas les dangers, sceptique devant les remèdes qu'on lui propose, a suscité notre intérêt et retenu notre attention.

Au cours de ces lignes, nous avons souvent fait appel à l'abondante documentation rassemblée dans « Une Croisade Médicale contre l'Alcoolisme », du Professeur P. Perrin à qui nous devons l'inspiration de cette thèse.

PREMIERE PARTIE

LES FAITS

I. - L'ALCOOLISME DANS LES HOPITAUX ET LES ASILES en 1939

Les médecins des hôpitaux et les psychiatres ont été les premiers, avant la guerre, à dénoncer le péril alcoolique.

En mai 1939, une enquête fut consacrée à ce dangereux problème par la Société Médicale des Hôpitaux de Nantes. Elle a montré une augmentation importante de la proportion des alcooliques hospitalisés dans les années 1936 à 1938.

En 1938, dans le service du Professeur Picard, il y eut 5.897 journées d'hospitalisation pour les éthyliques contre 3.430 pour les cardiaques.

Dans le service du Professeur Sébilleau (clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Nantes) :

En 1936, sur 412 entrants hommes, 82 éthyliques (cirrhoses, gastrites, polynévrites, delirium tremens, ou malades présentant des signes manifestes d'imprégnation éthylique) ;

En 1938, sur 516 entrants, 122 éthyliques :

« Parmi les femmes, la plupart étaient des ouvrières d'usines, parmi les hommes, la plupart étaient des ouvriers. » (1)

Comme on le voit, l'élément ouvrier domine, et celà, non seulement à Nantes, mais encore dans tous les grands centres industriels.

A Saint-Nazaire, le Docteur Jagot, chirurgien, note une très forte proportion de delirium parmi les opérés provenant des chantiers navals.

La Société de Médecine de Rouen, la Société Médicale des Hôpitaux de Lyon, donnent des chiffres semblables.

Nous les retrouvons encore dans la thèse de J.-J. Dumay, consacrée à l'étude de l'éthylisme dans un hôpital de la banlieue parisienne (Hôpital intercommunal de Créteil) ; notons :

— sur 51 petits éthyliques :

11 ouvriers d'usine ;

17 ouvriers du bâtiment.

Quelle lourde charge financière de payer l'hospitalisation de tant d'alcooliques dont les moyens d'existence sont, dans la plupart des cas, très limités. Par contre, les malades de la campagne, généralement plus riches, restent se soigner chez eux.

Encore plus que les hôpitaux, les asiles d'aliénés regorgent d'alcooliques. Le Docteur Corman, méde-

(1) Renseignements puisés dans le *Problème de l'Alcoolisme,* par les Docteurs PERRIN et Marie GRÉAUD-VIALLE.

cin-chef de l'asile d'aliénés de Saint-Jacques, à Nantes, montre à la même époque que « non seulement l'alcoolisme est une cause importante d'aliénation mentale (1/3 des entrées dans le service des hommes), mais qu'un grand nombre d'individus présentent, du fait de l'alcoolisme des stigmates de dégénérescence. » (1)

Dans le service de Marchand, à Sainte-Anne, en 1937, sur 203 malades, 77 alcooliques, soit 37,9 %. (Cité par Dérobert et Duchêne.)

Mais, peu à peu, le vin devient plus rare ; après cette marche ascendante des dernières années d'avant-guerre, l'alcoolisme régresse. On rencontre moins d'ivrognes dans les rues des villes, les alcooliques n'encombrent plus les hôpitaux. Nous avons là la contre-épreuve de la période de restrictions.

Dans leur communication à l'Académie de Médecine, Pagniez et Plichet chargés du pavillon des agités dans un grand hôpital parisien, ont vu le chiffre des délirants alcooliques qui, en 1938, était de 65,6 % pour les hommes et de 22,6 % pour les femmes tomber en 1941 à 24,4 % pour les hommes et de 8 % pour les femmes, soit une diminution des deux tiers.

Ces résultats ont certainement été beaucoup plus impressionnants les années suivantes, étant données les restrictions de plus en plus sévères.

---

(1) L'alcoolisme mental ; son importance médico-sociale. (*Gazette médicale de Nantes*, juin 1939.)

Si, dans les campagnes, en particulier celles qui sont productrices de vin, la morbidité alcoolique n'a guère diminué, on peut conclure que ce sont les habitants des villes et surtout les ouvriers, qui ont bénéficié de cette « expérience ».

II. - L'ALCOOLISME, CAUSE D'ACCIDENTS

L'alcoolisme est une des principales causes d'accidents de travail.

D'après Derobert et Duchêne « l'alcoolisme chronique est à l'origine du tiers des accidents de travail, et cette proportion diminue de 30 à 70 % dans les pays où la vente de l'alcool a été limitée ».

Cette action déplorable de l'alcoolisme est provoquée par l'intoxication du système nerveux, amenant la suppression ou, du moins, l'affaiblissement des réflexes conditionnant tout travail, comme nous le verrons plus loin.

C'est surtout au début de la semaine, ou les lendemains de fêtes, que nous pouvons apprécier cette concordance entre l'absorption exagérée d'alcool et le nombre des accidents du travail.

Dans la thèse de Loiseau, nous trouvons une statistique, empruntée à G. Théry, relative aux accidents du travail survenus en 8 ans, aux ouvriers de l'arrondissement de Lille, assurés à la compagnie « La Providence » :

Jeudi	1.531	accidents
Vendredi	1.333	»
Samedi	**1.876**	»
Dimanche	29	»
Lundi	**1.997**	»
Mardi	1.679	»
Mercredi	1.432	»

Remarquons que cette statistique a été établie en 1900, et qu'à cette époque les ouvriers travaillaient le samedi. Le nombre élevé d'accidents de ce jour s'expliquait par le relâchement de l'attention et la fatigue d'une longue semaine de travail. Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, au lendemain du repos hebdomadaire, la proportion est encore plus forte ; à quoi est-elle due, sinon aux excès alcooliques du dimanche.

« Hindmarsh et Linde, à Stockholm, en 1934, ont trouvé à l'admission à l'hôpital que 41 % des hommes blessés par accidents avaient de l'alcool dans le sang, et les 2/3 plus de 1 pour mille. » (Dérobert et Duchêne.)

On retrouve ces mêmes proportions chez les accidentés de la circulation, ce qui montre l'action néfaste de l'alcool et sa responsabilité dans toutes les catastrophes ferroviaires ou routières.

Aussi conclurons-nous, avec Dérobert et Duchêne : « Les accidents dus à l'alcoolisme doivent être rangés dans la catégorie des accidents de travail *pouvant être évités*, car un très grand nombre sont dus à une

ivresse légère, la plus commune, la plus dangereuse aussi parce qu'elle échappe à l'œil du surveillant et qu'elle met en péril, non seulement l'auteur de l'accident, mais ses compagnons de travail également. »

III. - INFLUENCE DE L'ABSORPTION DE L'ALCOOL SUR LE TRAVAIL

Générateur d'accidents, l'alcool est encore une cause de mauvais rendement dans le travail. C'est le cas, en particulier, du manœuvre ; chez l'ouvrier spécialisé nous constatons en même temps une forte diminution de la valeur professionnelle. C'est ce qu'ont prouvé les expériences de psychotechnique réalisées sur un grand nombre de sujets, d'abord à jeun, puis après absorption d'une certaine quantité d'alcool. Nous développerons plus loin cette question.

Nous verrons aussi que l'alcool n'est pas utilisé pour le travail. Cependant l'opinion courante chez l'ouvrier est que « sous l'influence d'une bonne ration de vin, il « abattra » beaucoup de besogne, qu'il travaillera avec plus de facilité et d'adresse. Comment expliquer cette apparente contradiction ? Par l'action de l'alcool qui, grâce à ses propriétés anesthésiques, donne une impression de bien-être et fait disparaître la sensation de fatigue. Mais la fatigue ne s'en est pas moins produite. » (Docteur Perrin.)

IV. - RÉPERCUSSION DE L'ALCOOLISME SUR LE BUDGET OUVRIER

L'alcoolisme grève lourdement le budget des travailleurs.

Le groupement « Pro Familia », association familiale du Loiret, prévoyait en janvier 1942 pour une famille de 5 personnes (père, mère, trois enfants de 6, 8 et 12 ans), une dépense mensuelle de 350 fr. pour le vin, pour un revenu de 1.824 fr. ; comparativement, confiture et desserts revient à 40 fr., le sucre à 18 fr. et le beurre à 190 fr. Le vin absorbe donc près du 1/5e des resources de cette famille qui, par ailleurs, ne se donne aucune distraction. Et il s'agit ici de gens sobres.

Mais dans la réalité, combien d'ouvriers, le soir de la paye, dépensent déjà une forte partie de leurs gains au café ? Pendant ce temps, femmes et enfants doivent se passer du nécessaire et souvent vivre misérablement.

D'autre part, la maladie guette l'alcoolique, et souvent ,encore jeune, il est atteint par la tuberculose ; ou bien des troubles mentaux nécessitent son internement ; ou encore, cirrhose, polynévrite l'obligent à de longues hospitalisations. Il laisse alors sa famille sans ressources ; la femme doit travailler, mais elle ne se rend pas toujours compte de l'origine de ses misères, ne se prive-t-elle pas pour lui porter en cachette, au cours des visites, un peu de vin pour le

« réconforter » ? Et c'est ainsi que des familles sont réduites à la misère.

Pour illustrer ce paragraphe, nous le terminerons en citant quelques témoignages médicaux inédits. Il s'en trouvera également d'autres à la fin de ce travail.

« Dans certaines familles ouvrières, l'alcool absorbe la presque totalité de la paye du mari ; la femme est obligée de travailler pour assurer l'existence des enfants. »

(Dr Geffriaud, Nantes.)

« Un cirrhotique au début, à qui j'ai interdit l'alcool, m'a dit faire ainsi une économie de mille francs par semaine. »

(Dr Bernhard.)

« Dans ma région, bon nombre d'ouvriers qui gagnent 300 à 400 francs par jour, dépensent un quart ou un tiers de leurs gains au bistrot. »

(Dr Fauvel, Seine-et-Oise.)

« Plus de 50 % des salaires de certains ouvriers carriers. »

(Dr Delvallet, Pas-de-Calais.)

DEUXIÈME PARTIE

INTERPRÉTATION DES FAITS A LA LUMIÈRE DE LA PHYSIOLOGIE

1° - ABSORPTION ET DIFFUSION DE L'ALCOOL.

Expérimentalement, on peut faire pénétrer l'alcool par la voie veineuse, par la voie intrapéritonéale, par la voie sous-cutanée, et naturellement par la voie digestive. La pénétration par voie pulmonaire s'observe exceptionnellement, et a pu donner lieu à une intoxication chez les sujets placés dans une atmosphère riche en vapeurs d'alcool.

Mais il est bien certain que la pénétration par voie digestive est plus communément observée.

Les vitesses d'absorption et de diffusion varient avec les différents organes : « on dira qu'il y a équilibre de diffusion de l'alcool chez un sujet donné, quand sera atteint le moment où le sang, ne recevant plus d'alcool à partir de son lieu d'introduction, n'en cède aux tissus qu'autant qu'ils en oxydent ». (Le Breton.)

Par la voie digestive, l'absorption est très rapide ; quand l'ingestion est faite *à jeun*, la concentration maxima dans le sang est réalisée *trente à soixante minutes* après. Mais certains facteurs modifient la vitesse de résorption : « la présence d'autres aliments dans l'estomac retarde le moment où l'alcoolémie maximale est atteinte (deux heures au lieu d'une heure, à jeun) ». (Simonin.)

Les aliments interviennent, non seulement par leur masse, mais encore par leur nature. Les hydrates de carbone et les graisses déterminent une alcoolémie plus basse que celle observée avec une même dose d'alcool prise à jeun. La viande et les protides en général retardent également la résorption.

Ceci explique que l'alcool soit moins toxique, ingéré avec un repas complet, qu'absorbé isolément, fait établi depuis longtemps par l'observation.

Mais l'influence de la dilution est nette : « si un sujet reçoit la même dose d'alcool à des concentrations variant de 5 à 20 %, on voit que la résorption est plus lente et la concentration maximale atteinte plus basse. » (Le Breton.)

En cas d'ingestions répétées, tout dépend de l'espacement des prises : « la concentration maximale atteinte dans le sang est la même, qu'une certaine dose d'alcool soit prise en une fois ou en portions à 60 ou 120 minutes d'intervalle ; si les intervalles augmentent, la concentration atteinte est plus petite et le temps nécessaire pour l'atteindre, plus grand ». (Mellanby.)

Comme la vitesse d'oxydation de l'alcool est constante pour une espèce et surtout pour un individu donné, des prises trop rapprochées d'une dose modérée de boisson alcoolisée seront dangereuses par leur effet d'accumulation, car l'alcoolémie reste constamment au-dessus du niveau physiologique, « assez pour détériorer les cellules, mais souvent pas assez pour faire apparaître le signe d'alarme de l'ébriété ». (Perrin.)

2° - LE CYCLE DE L'ALCOOL DANS L'ORGANISME.

Tout d'abord, nous verrons qu'une partie de l'alcool n'est pas utilisée et est éliminée en nature :

PAR LA RESPIRATION (odeur alcoolique de l'haleine), dans une proportion qui peut s'étendre de 2 % dans la respiration calme à 18 % à l'occasion d'efforts violents.

PAR L'URINE, dans laquelle l'alcool aurait la même concentration que dans le sang (Nicloux, Widmark, Ambard), pour Miles et Simonin elle serait un peu plus élevée. Mais les résultats des différentes observations ne sont pas constants. C'est un obstacle à l'utilisation en médecine légale du taux d'élimination urinaire de l'alcool pour déterminer l'alcoolémie, ce qui serait une grande simplification. De toutes façons, la quantité d'alcool éliminée par cette voie est inférieure à 3 % de la quantité ingérée.

Nous conclurons donc avec le Professeur Perrin « que, *même pour un individu se livrant toute la jour-*

née à des efforts violents, la quantité d'alcool éliminée par toutes les voies atteint à grand peine le cinquième de la dose totale absorbée.

Tout le reste demeure dans le sang circulant et continue à baigner les tissus jusqu'à ce que les cellules l'aient assimilé, *travail qui n'est jamais terminé* chez ceux qui absorbent chaque jour une dose excessive. »

Il nous reste donc à voir ce que devient cet alcool, quelle est son utilisation par l'organisme, et si l'on doit lui reconnaître la valeur d'un aliment.

L'alcool éthylique est oxydé dans les tissus et aboutit aux CO^2 et H^2O.

M^lle^ Le Breton qui a étudié ce processus d'oxydation en donne le schéma suivant :

1) L'alcool passe à l'état d'acétaldéhyde par perte de deux atomes d'hydrogène :

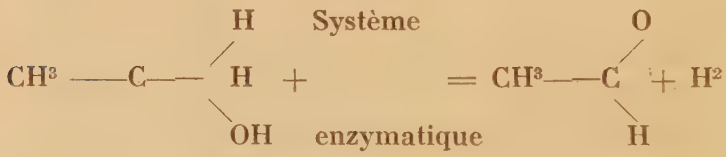

2) Cet aldéhyde est alors oxydé en acide acétique :

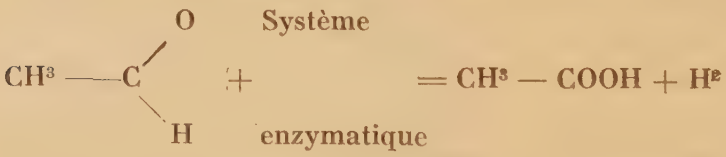

3) L'oxydation de cet acide aboutit finalement, par des processus compliqués chez les êtres aérobies, à CO^2 et H^2O.

Ces différentes oxydations produisent une certaine quantité de chaleur, quelle est son utilisation ? Nous allons passer en revue rapidement les travaux et les théories des auteurs qui ont le plus étudié cette question.

En 1902, Atwater et Benedict ont, les premiers, montré cette utilisation de l'alcool par l'organisme et ils lui ont même reconnu la valeur d'un aliment.

En 1911, Jules Lefèvre, dans son ouvrage « Chaleur animale et Bioénergétique », consacre un chapitre à « l'alcool et les biothermogènes, essai critique sur la valeur de l'alcool comme potentiel alimentaire ». Après une critique très poussée des travaux et résultats d'Atwater, il termine sur cette conclusion : « l'utilisation exacte de l'alcool est donc encore indéterminée, et sans conclure que l'alcool éthylique ne peut ni brûler dans l'organisme, ni se substituer en aucune façon comme potentiel aux graisses ou aux hydrates de carbone, nous devons admettre une fois de plus qu'il n'y a pas lieu, pour l'instant, de fixer par un chiffre quelconque la valeur combustible de l'alcool. »

En 1929, plus près de nous, et beaucoup plus intéressantes, sont les expériences de Terroine et Bonnet :

« Après un léger repas, un sujet se couche, le soir, dans un lit où il est chaudement couvert. Le lendemain, on fait un prélèvement de l'air expiré pour la mesure de l'anhydride carbonique et de l'oxygène ; le sujet reçoit alors 400 à 600 cc. de vin blanc.

Les gaz expirés sont recueillis et l'analyse est faite toutes les quinze et trente minutes jusqu'à retour à la valeur normale. Le rejet de l'alcool par l'urine est de 0,5 %. La lecture des résultats prouve que l'extra-chaleur due à l'ingestion est de 345 calories 25, alors que la quantité d'alcool comburée dans l'organisme était apte à fournir 366 calories. » Les auteurs concluent donc que dans les expériences faites à la neutralité thermique : « l'énergie potentielle de l'alcool donné en quantité et sous une dilution telle qu'il ne provoque aucun trouble, se retrouve en totalité, aux erreurs expérimentales près, comme *surplus de dépenses* par rapport au taux de celles qui assurent la vie de l'organisme. » ...« on pourrait dire que l'action dynamique spécifique de l'alcool éthylique est exactement égale à l'énergie libérée par son oxydation complète, soit 100 % ».

« L'oxydation de l'alcool n'a rigoureusement rien économisé des potentiels auxquels l'organisme s'adresse habituellement pour l'exécution de ses multiples travaux cellulaires. C'est donc que l'énergie libérée par l'oxydation de l'alcool ne peut être utilisée pour aucun travail. A neutralité thermique, l'alcool est brûlé sans aucun profit pour l'organisme. »

Les conclusions de Terroine et Bonnet sont donc que : « l'alcool ne présente aucune valeur alimentaire pour le fonctionnement et l'entretien de l'organisme ; il est uniquement thermogène ».

En 1936, M^lle^ Le Breton reprend ce problème dans sa thèse intitulée : « Signification physiologique de

l'oxydation de l'alcool éthylique dans l'organisme », elle aboutit à des conclusions opposées.

Tout d'abord, elle montre qu'il existe un *ferment oxydant* de l'alcool dans les tissus des homéothermes. Pour cela elle fit ses expériences sur des coupes de foie de lapin ; Léon Binet et Madeleine Marquis ont de même mis en évidence la part active prise par le poumon dans l'oxydation de l'alcool. Nous avons vu plus haut quels étaient les stades de cette oxydation.

Une autre preuve de l'oxydation de l'alcool dans l'organisme serait « *l'abaissement du quotient respiratoire après ingestion d'alcool* ».

Pour M^lle^ Le Breton, *l'alcool n'a aucune action dynamique spécifique :* « il ressort de l'ensemble de nos connaissances actuelles que l'alcool se comporte comme un aliment énergétique capable de couvrir une partie du métabolisme de base. Cet aliment possède par ailleurs des caractères singuliers :

1° - Il est immédiatement utilisable par les cellules et traverse les parois du tube digestif sans subir l'acton préalable d'aucun ferment. Il commence à être oxydé dans les tissus, d'une façon manifeste, quelques minutes après son ingestion.

2° - Il n'est mis en réserve par l'organisme à aucun moment. Dans une large mesure, sa vitesse de combustion est indépendante de sa concentration ; aussi, pris à haute dose, il reste longtemps en contact avec les tissus.

3° - C'est le type de l'aliment préférenciel ; il brûle instantanément et avant tous les autres combustibles : sucre, graisses et en se substituant à eux. »

Widmark a montré que *la vitesse d'oxydation de l'alcool est constante pour un sujet donné* quelle que soit la concentration.

M^lle^ Le Breton a démontré que l'influence du froid est nulle sur la vitesse d'oxydation de l'alcool, contrairement aux autres oxydations qui s'accélèrent dans ce cas. *L'alcool ne peut donc être utilisé dans la lutte contre le refroidissement,* et c'est le seul corps connu, qui, susceptible d'être oxydé en quantités importantes, ne puisse être utilisé à la thermogénèse de réchauffement.

A la suite d'autres expériences, E. Le Breton a prouvé que *l'alcool n'est pas utilisé par le travail musculaire :* « même lorsque le travail fait doubler la consommation d'énergie par rapport au repos, l'alcool est toujours brûlé en même quantité et à la même vitesse. » L'énergie utilisée a donc été puisée à une autre source.

Comme le font remarquer Dérobert et Duchêne, « ces deux derniers faits sont d'une grande importance car ils sont la réfutation scientifique d'idées très répandues dans le public et partagées par de nombreux médecins, à savoir : que les travailleurs manuels, ou les habitants des pays froids, peuvent consommer de plus grandes quantités d'alcool parce qu'ils en oxydent, en brûlent davantage. Le sentiment d'euphorie qui s'installe chez les travailleurs

fatigués, après l'ingestion d'alcool, la sensation de bien-être due à la vaso-dilatation périphérique qu'éprouve le sujet refroidi buvant un liquide riche en alcool, rendront, nous le savons, très difficile la diffusion de cette vérité : l'alcool n'est pas un aliment de travail, non plus qu'un aliment de réchauffement. »

On ne note quelques variations de la vitesse d'oxydation de l'alcool que si les conditions sont différentes : état de jeûne ou au contraire nutrition.

Enfin, il est certain que quelques individus sont réfractaires à l'alcool, mais ils sont rares.

3° - ALCOOL ET DÉSÉQUILIBRE ALIMENTAIRE.

Comme nous venons de le voir, l'alcool n'est pas un aliment ordinaire ; incapable de réchauffer le corps, inutilisable pour le travail musculaire, il ne semble d'aucun profit pour l'organisme, bien plus, il lui est nuisible car il intervient comme facteur de déséquilibre alimentaire, comme l'ont bien montré les travaux de Mouriquand et de Lecoq :

« Seul, le caractère « poison » de l'alcool éthylique subsiste quand il est absorbé à fortes doses, tel est le cas de l'alcoolisme aigu... Le déséquilibre alimentaire n'a la possibilité d'apparaître que dans l'alcoolisme subaigu ou larvé. Les troubles humoraux naissent de l'action répétée des produits intermédiaires de la désintégration de l'alcool sur les cellules du

muscle et sur les cellules hépatiques... Les pigeons recevant en plus d'une ration équilibrée, 5 gr. d'alcool absolu par kg. de poids corporel, restent d'apparence sensiblement normale, mais leur réserve alcaline tombe en 4 mois d'une moyenne de 52,2 cc. de CO^2 % à 40,8 %. »

Cette tendance à l'acidose survient également chez l'homme où Lecoq et Bruel ont trouvé un chiffre de 47,5 au lieu de 55 à 70, chiffres normaux. « Parallèlement, le rapport cholestérol-urée, qui est habituellement voisin de 5, se montre toujours supérieur à 10 chez les sujets qui présentent le type clinique de l'alcoolisme larvé de Régis, et s'élève même au-dessus de 20 chez les sujets manifestement intoxiqués. »

Lecoq ajoute plus loin : « Même si la proportion d'alcool ingéré n'atteint pas le gramme par kilo corporel qui paraît toléré par l'homme... des déséquilibres alimentaires momentanés s'observent chaque fois que l'alcool est absorbé pur. D'où la notion courante que la présence d'aliments dans l'estomac diminue la sensibilité à l'alcool. Aussi convient-il de n'ingérer de façon habituelle cet aliment spécial. qu'à doses fractionnées et au cours des repas. Cette précaution devient toutefois inopérante dès que les taux quotidiens d'alcool dépassent les quantités utilisables par le sujet ; le déséquilibre s'installe alors à l'état permanent et l'intoxication alcoolique des tissus se trouve favorisée par l'acidose. »

Et c'est ainsi qu'il explique l'apparition d'accidents confirmés comme les polynévrites : « Tenant compte

de l'apport calorique d'alcool, l'organisme réduit instinctivement la quantité des aliments absorbés en même temps — c'est précisément ce qui s'observe chez l'homme — le déséquilibre alimentaire s'accentue et les accidents polynévritiques apparaissent. »

L'alcool en sa qualité d'hydrate de carbone, nécessite une très grande quantité de vitamine B que le vin ne contient pas, d'où apparition de ce déséquilibre alimentaire.

Mouriquand a étudié particulièrement tous ces problèmes. Citons seulement ses études toutes récentes sur la mesure de la chronaxie vestibulaire, ou mieux « Indice chronologique vestibulaire », après absorption par des adultes de doses déterminées de vin. Ses conclusions sont les suivantes : « La mesure de l'indice chronologique vestibulaire permet de classer (d'après leur action sur sa courbe) les doses de vin en trois catégories :

1° *La dose thérapeutique* (jusqu'à 100 cc. de vin environ) qui élève la courbe, sans abaissement marqué secondaire au-dessous de la normale.

2° *La dose alimentaire* (entre 200 et 250 cc.) déterminant au début de l'ingestion une période tonique (élévation de l'indice) et secondairement sa chute dès la première heure en relation avec un léger état d'excitation physique et psychique.

3° *Une dose subtoxique* (500 cc. et plus) dont les effets d'excitation sont d'autant plus marqués que les chiffres de l'indice tendent (après une forte élé-

vation primordiale) vers le niveau le plus bas (sujet gai, excité, début de l'ivresse).

L'hygiène alimentaire retirera, sans doute, de ces faits, des directives intéressantes en ce qui concerne les doses de vin à permettre, et les doses à proscrire. » (1)

VIN ET CIDRE SONT AUSSI DE L'ALCOOL.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de l'alcool pris en général, il est bien entendu que ce terme s'applique aussi à toutes les boissons alcoolisées, en particulier, vin et cidre dans lesquels il est assez dilué. Mais leur toxicité dépend avant tout de la quantité absorbée et de leur degré alcoolique. Deux médecins, cités dans la « Croisade Anti-Alcoolique », les Docteurs Goubin et Salomon signalent des rations journalières de 8 à 15 litres de cidre, ce qui représente de 200 à 800 cc. d'alcool absolu, suivant le degré.

Quant au vin, son rôle dans l'apparition de l'alcoolisme a été très discuté en 1932 par le Docteur P.-A.-G. Martin, dans sa thèse, mais de nombreuses voix se sont élevées contre cette théorie, et d'autre part, les recherches de laboratoire, comme l'observation clinique, ont prouvé que l'absorption quotidienne de plus d'un litre de vin amenait la maladie ou, du moins, la dégénérescence de la race.

---

(1) G. MOURIQUAND. — Recherches biocliniques sur le vin, et indice chronologique vestibulaire. (*Presse Médicale* du 2 novembre 1946.)

Nous conclurons donc avec le Professeur Perrin : « Vouloir compléter une ration déficitaire par une certaine quantité de boissons alcoolisées est une manière de faire essentiellement dangereuse, car elle conduirait rapidement à des accidents sérieux de déséquilibre alimentaire. Il faut se réjouir que la chose ait été le plus souvent impossible dans la période que nous venons de traverser. »

4° - ACTION DE L'ALCOOL SUR LES DIVERSES FONCTIONS, EN PARTICULIER SUR LE SYSTÈME NERVEUX.

« L'orsqu'on dose l'alcool comparativement dans le sang et dans le liquide céphalo-rachidien d'un homme ivre, on en trouve une plus grande quantité dans le liquide céphalo-rachidien que dans le sang, comme s'il y avait entre la substance nerveuse et l'alcool une attraction spéciale. » (Docteur Corman.)

a) Action sur l'intelligence, l'affectivité, la volonté.

Beaucoup s'imaginent que l'alcool met l'intelligence en pleine valeur. En réalité « cette excitation apparente avec loquacité, gestes vifs, en imposant pour une stimulation intellectuelle... est déjà une paralysie. Celle des centres nerveux supérieurs qui commandent la conscience et le contrôle volontaire. D'où libération des instincts égoïstes et baisse de la valeur morale » (Corman). Peu à peu l'intelligence subit une diminution allant jusqu'à l'abrutissement

et la volonté de l'alcoolique est si faible qu'il ne peut plus résister aux impulsions ni aux influences les plus dangereuses.

Nous avons remarqué, au cours d'un stage dans un service de psychiâtrie, le manque de volonté des anciens délirants alcooliques qui, guéris (de leur délire), promettaient de ne plus se remettre à boire. Mais tous retombaient presque immédiatement dans leurs anciens errements, comme en faisaient foi les doléances de leur famille, et souvent aussi, un nouvel internement.

De même que sa volonté, l'affectivité de l'alcoolique est très émoussée ; il finit par se désintéresser complètement de sa famille qui subit souvent l'effet de ses colères pathologiques qui. le poussent parfois au crime.

b) Effets sur les actes réflexes, expériences de psychotechnique.

Les expériences de psychotechnique réalisées en Amérique et en Angleterre pendant la guerre 1914-1918, ont montré que des quantités de boissons alcoolisées insuffisantes pour provoquer un début d'ivresse, diminuent la précision des travaux délicats. Ces expériences consistent à faire effectuer un travail donné, à jeun, puis de le faire refaire dans les mêmes conditions, mais après absorption d'alcool en quantité connue, les résultats étant en général enregistrés par des appareils de précision.

Nous avons déjà vu que pour les gros travaux, c'était le rendement qui était diminué.

Hausser et Truffert ont fait des expériences très intéressantes, étudiant le temps de réaction, le temps de reprise, l'attention concentrée et diffusée, la rapidité de perception, la coordination des mouvements, la force dynamométrique chez un même sujet avec ou sans absorption d'alcool ; celle-ci était contrôlée par dosage dans le sang. Les auteurs concluent :

« D'après nos recherches, il se confirme que l'alcool éthylique ingéré exerce une influence néfaste sur un certain nombre de réflexes importants, notamment dans la conduite des automobiles et ceci chez la plupart des sujets. Cette influence est déjà nettement sensible à 0.5 pour mille, mais beaucoup plus importante pour les taux voisins de 1 pour 1.000. Notons que les taux compris entre 0,5 et 1 pour 1.000 correspondent approximativement, pour un individu moyen du poids de 70 kgs., à l'ingestion d'un demi-litre de vin à 10° ou à 3 à 4 verres d'apéritifs moyens ».

Les statistiques de l'armée américaine durant l'autre guerre avaient établi que 4 verres de bière diminuaient de 30 % la précision du tir et augmentaient de 20 % le temps de marche en montagne.

CONCLUSION

En terminant cette étude un peu aride mais trop brève et incomplète de la physiologie de l'alcool, retenons-en les points essentiels qui concernent particulièrement le travailleur :

1 - *l'alcool n'est pas utilisable pour le travail musculaire,* les expérimentateurs modernes sont absolument d'accord sur ce point. L'ouvrier, qui espère ou croit retirer un appoint de forces supplémentaire par la consommation de quelques litres de vin, est dans l'erreur. Bien au contraire, cet alcool devient nuisible pour son travail, par l'imprécision et la diminution de rendement qu'il crée, allant souvent jusqu'à provoquer des accidents.

2 - *l'alcool est un aliment,* nous ne songeons pas ici à le contester ; mais quel piètre aliment. La dose permise et non toxique est si minime que les calories apportées par elle seraient avantageusement remplacées par d'autres aliments plus sains. Et si on a le malheur de dépasser même légèrement cette dose d'une manière habituelle, bien vite apparaîtront des accidents de déséquilibre alimentaire avec troublent nerveux.

3 - *l'alcool est un toxique* pour la plupart des travailleurs qui par suite de préjugés en absorbent des quantités beaucoup trop importantes.

TROISIÈME PARTIE

POURQUOI L'OUVRIER BOIT-IL DE L'ALCOOL?

I. - PRÉDISPOSITION MENTALE

Cette étiquette s'applique à certains individus qui éprouvent une impulsion irrésistible à boire. Pour les uns, c'est un état permanent, pour d'autres, cela survient par crises séparées par des périodes de sobriété. C'est un véritable état pathologique qui se rencontre aussi bien dans le milieu ouvrier que dans les autres classes sociales.

II. - LES CIRCONSTANCES

1° - Les travaux pénibles :

C'est une croyance bien ancrée, que l'ouvrier faisant un dur travail, « le travailleur de force », doit absorber nécessairement une certaine dose d'alcool. Celui-ci est considéré comme une sorte de carbu-

rant et l'on en donne au travailleur tout comme on fait le plein d'essence du moteur.

L'ouvrier est d'autant plus confirmé dans cette idée qu'il se nourrit mal, car l'excès d'alcool fait disparaître son appétit. Puis une fois accoutumé à ce stimulant artificiel, il ne se sent plus, en effet, « lui-même » tant qu'il n'a pas absorbé sa dose habituelle, c'est là le phénomène de besoin, commun à toutes les toxicomanies. Or nous avons déjà vu, dans un paragraphe précédent, ce qu'il fallait penser de cette prétendue nécessité de l'alcool pour le travail musculaire.

2° - Les travaux non pénibles :

Le travail normal, c'est-à-dire n'exigeant pas de grosses dépenses musculaires, est lui aussi source d'alcoolisme. Les artisans, libres de leur temps, certains ouvriers du bâtiment,... et même le veilleur de nuit en sont des exemples frappants.

3° - Le travail intermittent :

C'est souvent un alcoolisme par entraînement, il est dû en grande partie aux modalités du travail. C'est le cas de l'employé de chemin de fer qui se fait apporter une bouteille entre deux trains ; c'est aussi celui de l'employé de tramway qui à chaque terminus entre dans un café en attendant le prochain départ.

4° - L'alcoolisme professionnel :

Nous passerons rapidement sur celui du cafetier qui est avant tout son « premier client », du voya-

geur de commerce, du démarcheur, du placier pour lesquels toute affaire se traite le verre à la main.

Le « pourboire » est devenu une institution officielle et il est une source importante de revenus dans certaines professions. Dans la majorité des cas, il est donné en espèces mais heureusement non utilisé pour... boire, si ce n'est quand il s'agit du facteur, du livreur, ou du commissionnaire, qui le reçoivent en nature, et celà un grand nombre de fois par jour.

On a cité quelques rares cas d'alcoolisme chez des ouvriers travaillant dans les vapeurs d'alcool ; mais il est certain que là encore, la profession prédisposait tout particulièrement à un certain apport digestif.

5° - L'alcoolisme des loisirs

L'ouvrier utilise mal le temps qui n'est pas consacré au travail. La preuve en est cette recrudescence des cas d'ivresse constatée le samedi soir et le dimanche. Aussitôt le travail terminé, des quantités de bicyclettes encombrent les trottoirs des cafés.

L'institution de la semaine de 40 heures a été immédiatement suivie d'une augmentation massive de l'alcoolisme.

Certaines professions, semble-t-il, prédisposent à cette mauvaise utilisation des loisirs, citons : le marin, qui « tire sa bordée », le scaphandrier qui consacre à l'alcool la majeure partie de son important salaire. Nous pourrions également ranger dans cette catégorie les cheminots et employés de tram-

ways déjà vus plus haut, mais ces quelques minutes d'arrêt à la gare ou au terminus ne sont-ils pas des loisirs ?

Le travailleur ne boit pas seulement au café (sauf actuellement à cause des rectrictions), mais aussi chez lui, où tout est prétexte à d'abondantes libations. Naissances, baptêmes, mariages et même enterrements se terminent régulièrement par de généreux hommages à Bacchus, « ça s'arrose » dit-on. Il s'agit là de la déformation d'un besoin profond de l'humanité signalé par le Professeur Debré : celui de boire et de manger ensemble (et aussi ce « besoin de conversation poussé à l'excès » sur lequel insiste le Professeur Joannon).

On peut se demander qu'elle peut être l'influence du chômage, loisirs forcés, sur le développement de l'alcoolisme. Rallu dans sa thèse « les Psychoses alcooliques et leurs facteurs économiques et sociaux », utilisant de nombreuses statistiques, nous dit : « Si l'alcoolisme a peut-être subi un accroissement aux périodes de chômage maximum ou au voisinage de ces périodes, il ne semble nullement qu'il y ait entre ce facteur et l'intoxication alcoolique un rapport de cause à effet : leurs variations ne sont point concordantes ; cependant, il serait peut-être exagéré, jusqu'à plus ample informé de dire que ce rôle est nul, mais il doit être alors de second degré et on aurait tort de la présenter comme un facteur important de ce déterminisme, On nous soutiendra volontiers que le chômeur fréquente constamment le

débit de boissons : peut-être y perd-il beaucoup de temps à boire peu, ou la nature des consommations que ses moyens lui permettent est-elle moins nocive pour ses facultés psychiques ».

III. - LES CAUSES PROFONDES

1° - La soif

Il est certain qu'au cours de rudes travaux, en particulier l'été, le travailleur éprouve le besoin de se désaltérer ; mais pourquoi lui faut-il des boissons alcoolisées ? l'eau fraîche y suffirait. Il y a là une perversion du goût, car la plupart éprouvent un profond mépris pour le buveur d'eau ; c'est aussi une question d'habitude et d'entraînement.

2° - La fatigue

Mais il y a plus, le travailleur a remarqué qu'après l'absorption de quelques verres de vin, celà « allait mieux », qu'il se sentait plus de forces ; impression non ressentie avec d'autres boissons non alcoolisées. Or, nous l'avons vu plus haut, cette disparition de la fatigue est due aux propriétés anesthésiques de l'alcool. Le coureur cycliste, le coureur à pieds ne boivent pas d'alcool et celà tout le monde le sait, ils n'en sont pas moins capables de fournir de gros efforts. Ils savent qu'au contraire, la moindre absorption de cette boisson leur « coupera » les jambes.

Si, à des observateurs superficiels, la soif et la

fatigue semblent être les éléments déterminants de l'absorption exagérée d'alcool, nous voyons qu'en réalité, cette façon d'étancher l'une et de faire disparaître l'autre est basée sur des préjugés.

Nous découvrirons donc les véritables causes en analysant les étapes de la formation du psychisme du buveur.

A. - Quand et pourquoi commence-t-on à boire ?

Souvent, surtout dans nos régions, on accoutume l'enfant à l'alcool dès le plus jeune âge : il n'est pas rare de voir donner au nourrisson à la place de lait, quelques gorgées de vin, parce que « çà fortifie ».

« Avant même de pouvoir comprendre, l'enfant est livré à l'intoxication. Sous prétexte de tuer les vers, d'obtenir un meilleur sommeil, mais en réalité pour ne pas être dérangée par son nourrisson, la mère additionne d'eau de vie le lait du biberon ». (Drs Perrin et Gréaud-Vialle).

Plus tard l'écolier sera entraîné à boire ; à la campagne, sa mère lui remettra, avant son départ pour la classe, une musette plus ou moins bien garnie, mais dans laquelle elle n'aura pas oublié une bonne petite bouteille de vin. A son retour, pour le récompenser de son travail, son père l'entraînera au cellier, lui offrira un verre de vin, tout heureux d'avoir un fils digne de lui qui « porte bien la bois-

son ». Et la campagne fournit bien des ouvriers à la ville qui ont eu un tel « apprentissage ».

L'enfant de l'ouvrier sera peut-être moins directement entraîné, car le vin coûte cher et il est réservé aux adultes ; mais alors, le jeune garçon voudrait bien imiter son père ou son grand frère qui prennent tant de plaisir à boire, et tous les moyens seront bons pour y arriver. Rarement, au contraire il sera effrayé des effets de l'ivresse chez son père ou sa mère, et il aura une profonde aversion pour l'alcool. Le plus souvent il sera, dès le plus jeune âge, autorisé et parfois contraint à boire vin et apéritifs, parce que « çà nourrit » ; ce préjugé est une des principales causes d'accoutumance du jeune à l'alcool.

Mais jusque là, sauf quelques cas très rares, on n'a pas encore affaire à un « alcoolique » ; c'est à l'âge de l'apprentissage que le danger devient plus grand. Les vieux ouvriers se chargent de l'initiation des jeunes. Dans la thèse de Loiseau, nous trouvons ces extraits d'un journal belge : « Le nouvel apprenti sert trop souvent de jouet à l'ancien... N'en avons nous pas vu qui faisaient boire à ces enfants du genièvre... Au bout de quelques semaines de brimades et de persécutions, le jeune apprenti tient à honneur d'afficher le changement que l'on a opéré sur lui-même : il jure comme un vieux matelot, crie aux femmes des polissonneries grivoises, s'initie aux trucs, « parfois boit de l'alcool comme un Grand ».

Le jeune homme va donc faire la connaissance du café, les aînés sont là pour lui montrer la voie à suivre ; tout verre offert entraîne l'obligation d'en rendre un autre ; celui qui ne se conforme pas à cet usage s'attire la malveillance de ses camarades, il est taxé d'impolitesse et il doit supporter leurs moqueries, car celui qui ne boit pas « n'est pas un homme ». C'est un bon à rien, un être sans envergure, tout comme le jeune homme chaste. Il est donc compréhensible que la plupart abandonnent la lutte; bien plus, pour conquérir l'estime de tous, on boira plus qu'eux, car, dans ce milieu, la valeur d'un homme se juge avant tout sur la quantité d'alcool qu'il peut ingérer sans ivresse apparente. En résumé, nous voyons donc que l'on commence à boire par suite de préjugés : « préjugé que l'alcool nourrit et donne des forces ; préjugé que l'alcool est indispensable au travail ; préjugé que la valeur d'un homme se mesure à la quantité d'alcool qu'il peut ingérer en apparence impunément. On commence parfois même à boire sans être bien persuadé de tout celà mais parce que l'on à honte de ne pas faire comme les camarades, parce que l'on ne veut pas être en reste de politesse ou de générosité ». (Dr. Perrin).

Mais il est d'autres causes qui ont elles aussi leur importance. Notons tout d'abord les chocs nerveux, à la suite d'un chagrin, de la perte d'un être cher, ou d'une déception sentimentale on cherche un refuge dans l'alcool, dont les propriétés anesthésiques seront encore utilisées dans ce cas. Et l'on voit par-

fois des hommes, sobres jusqu'à un âge avancé, devenir tout à coup des alcooliques invétérés.

Dans le même ordre d'idées, désir d'évasion, nous envisagerons l'influence du taudis si souvent accusé. Il est certain que le travailleur a une tendance à fuir un logis sans joie, rempli des criailleries des enfants et de la femme, pour se réfugier dans un endroit gai et souvent confortable, où il a l'avantage de rencontrer des amis. Mais ne faut-il pas reconnaître aussi que c'est bien souvent l'alcool qui conditionne le taudis. Nous avons vu, dans la première partie, le lourd tribut payé à l'alcool par un budget familial, même sans alcoolisme, de la part de ses « ressortissants », mais quand le père et à plus forte raison la mère « boivent » il ne reste plus rien pour améliorer le confort de la maison, il en résulte même un tel laissez-aller que l'intérieur devient un véritable taudis.

Cet amour du « bistrot », qui est presque un abandon du domicile conjugal, est souvent provoqué de nos jours par l'incapacité ménagère de la femme. Celle-ci se désintéresse de son ménage, manque de prévoyance, ne sait pas préparer de la bonne cuisine. Celà n'est-il pas dû en grande partie à la mentalité actuelle de la jeune ouvrière « qui ne voit dans le mariage qu'un affranchissement ou une aventure sentimentale, sans soupçonner qu'il puisse comporter des devoirs, ni nécessiter une quelconque préparation ». (Dr. Perrin).

B. - Pourquoi dépasse-t-on les quantités raisonnables ?

Là encore, nous retrouverons ce désir « d'évasion » bien étudié par le Professeur Debré. Ce besoin est propre à tous les humains qui cherchent à le satisfaire par l'usage d'un excitant : café, thé, tabac, opium, haschich, feuilles de coca, boissons fermentées. Ce besoin est particulièrement vif pour celui dont le travail est pénible et qui ne trouve aucune compensation en dehors de celui-ci, du fait des conditions de vie sordides qui sont les siennes. Et l'alcool apporte ainsi (au début, tout au moins) la joie de vivre, l'impression d'avoir une intelligence supérieure, ainsi qu'une force et des capacités illimitées. Et il est si facile d'éprouver ces sensations, quelques verres et c'est tout ; plus de fatigue, plus de soucis, et une impression agréable de bien-être. Mais il faut reconnaître que l'usage d'un tel poison euphorisant, si universellement répandu, ne peut être admis par les gens sensés ; on ne peut admettre qu'il s'agisse là d'un besoin *normal*. Il existe bien d'autres activités pour l'homme qui désire « s'évader », nous les envisagerons plus loin.

Celà s'applique au buveur d'habitude, pour qui l'alcool est la source de toute félicité, mais il en est d'autres qui dépassent aussi les quantités raisonnables par pure politesse, il faut savoir vivre. On se réunit entre camarades à la sortie de l'usine, chacun doit payer sa tournée, sont-ils cinq, il y aura cinq tournées ; dix, dix tournées ; et parfois quinze et parfois vingt...

J. Bénétaud-Girardot étudiant dans sa thèse les causes sociales de l'alcoolisme, cite R. Barthe qui dans son article « Alcoolisme et personnel d'une entreprise » a montré que les ouvriers de l'usine qu'il étudiait s'alcoolisaient « en dehors des habituelles excuses du taudis, du chômage, de la misère, de l'inquiétude et du dégoût ». Ils jouissaient de contrats de travail, de congés annuels, d'une retraite, d'habitations convenables, créant une atmosphère de sécurité. Leur toxicomanie était due pour la plupart d'entre eux à leur ignorance et à *l'entraînement mutuel.*

C. - Pourquoi ne peut-on revenir en arrière ?

C'est alors que naît le « besoin ». Une fois l'habitude prise on ne peut plus s'en passer. Pour beaucoup, à ce stade, l'alcool n'apporte même plus une joie, mais, sans lui, ils se sentent diminués, incapables de rien faire, la bouche pâteuse, la tête lourde, les mains maladroites et tremblantes. Comme le morphinomane, ou le fumeur d'opium, ils ne se sentent plus eux-mêmes, tant qu'ils n'ont pas absorbé leur dose quotidienne de toxique. Ils se priveront de tout, de la plus stricte nourriture même, pour satisfaire leur passion N'a-t-on pas vu dans les camps, certains prisonniers qui cédaient la moitié de leur ration de pain pour une cigarette ?

Il existe alors une véritable association entre l'individu et son toxique qui est ici l'alcool, à tel point que s'il en est brusquement privé, il en résultera des

désordres très graves, c'est le delirium tremens « a potu suspenso » qui s'observe au cours de maladies graves ou à la suite d'une incarcération.

Comme pour les autres toxicomanies, il n'est plus question de volonté de guérir, et c'est à une volonté extérieure d'intervenir avec toutes les précautions nécessaires pour obtenir la désintoxication progressive et sans accidents.

QUATRIÈME PARTIE

LES REMÈDES

Comme nous venons de le voir, l'alcoolisme ouvrier est un fléau redoutable, qui, s'il est actuellement en veilleuse, risque, dès que l'abondance sera revenue, de causer de grands désastres. Il faut dès maintenant lutter contre lui, il est grand temps de mettre en place tout un dispositif de protection, qui permettra d'enrayer ce mal dès qu'il voudra reparaître.

Pour cela il n'y a qu'un seul but à envisager : diminuer la consommation individuelle.

Toute tentative de lutte contre l'alcoolisme a toujours soulevé de grosses réactions de la part de ceux pour qui l'alcool est une source de revenus. Avec les lourdes taxes qui frappent actuellement l'alcool et les boissons alcoolisées, l'Etat fait d'importants bénéfices et le ministre des Finances est le premier à ne pas désirer de limitation à leur vente. Mais comme le fait remarquer L. Jacquet : « il ne faut pas perdre de vue que l'alcool est une ressource plus apparente que réelle et qu'aux dires des hygiénistes,

il ne paie pas ce que coûte l'alcoolisme en hôpitaux, asiles d'aliénés, prisons, sans parler du déchet causé à l'énergie nationale. Ce qui serait perdu d'un côté, serait donc largement récupéré d'un autre ».

Il existe deux ordres de moyens : la contrainte et la persuasion. Les causes psychologiques étant plus importantes que les causes matérielles, il est à prévoir que la persuasion sera plus efficace que la contrainte, mais à condition qu'il s'agisse *d'un effort de persuasion proportionné à l'ampleur du fléau* et sachant profiter des derniers progrès de la psychologie individuelle et collective.

Pour conclure, citant à nouveau L. Jacquet, nous dirons avec lui : « il ne faudrait pas songer, croyons-nous, sous peine de s'exposer à de sérieux mécomptes, à procéder par voie de réformes brutales et immédiates. La transformation ne pourra s'opérer qu'avec des transitions, par une évolution lente, sinon insensible et en laissant à tous ceux qui seront atteints le temps de chercher et de prendre d'autres orientations »,

I. - REVUE RAPIDE DES MOYENS DE CONTRAINTE

La persuation seule, en particulier dans un pays où l'on cultive la vigne dans les 9/10 des départements, ne peut suffire à enrayer l'accroissement de l'alcoolisme. Il faut un minimum de mesures légales, contraignant les individus à certaines restrictions. Beaucoup de méthodes ont été proposées, nous allons les envisager rapidement.

1° - Système totalitaire : la prohibition américaine.

Durant la grande guerre, un certain nombre d'états américains adoptèrent le régime sec ; mais c'est le 18e amendement à la Constitution (Liquor prohibition), entré en vigueur le 16 janvier 1920, qui généralisa à tous les U.S.A. ce régime sévère et absolu. Les premiers résultats furent bons : de 1919 à 1921 on note une réduction de 1/5 ou 1/4 des chiffres observés avant guerre. Les admissions à l'hôpital diminuent. Mais dans les années suivantes, les chiffres remontèrent peu à peu, la fraude s'était organisée : « l'établissement du régime sec a abouti à une organisation hiérarchisée et monstrueuse de la fraude, origine du gangstérisme, dont l'action néfaste a continué longtemps après que la cause originelle avait été abolie ». (Rallu).

En fin 1933, un nouvel amendement a rejeté la prohibition, elle avait cependant eu quelques bons résultats qu'il convient de mettre en évidence ici : « Une augmentation du pouvoir d'achat des masses, une meilleur rendement dans les usines, une diminution du nombre des accidents de travail ». (Perrin)

C'était une mesure excessive qui n'aurait jamais été acceptée par le tempérament français, qui a toujours su tourner la loi, nous l'avons bien vu durant ces dernières années.

Il a été réalisé des prohibitions partielles. Citons celle de l'absinthe pendant et à la suite de la grande guerre, de même l'interdiction de consommation

d'alcool certains jours, édictée pendant la guerre. Toutes ces mesures sont restées sans résultat.

2° - Mesures frappant la production,

Force est donc devant cet échec de la prohibition, totale, de rechercher un système plus souple qui, s'attaquant non seulement à la vente et à la distribution de l'alcool en temps que boisson, essaierait d'en limiter la production et d'en orienter l'utilisation vers d'autres débouchés.

C'est un problème délicat, la France étant le plus grand producteur de boissons alcoolisées dans le monde ; c'est donc une grosse source de revenus pour elle, et beaucoup ont intérêt à en voir augmenter la production ; il existe même une loi autorisant la subvention de la propagande en faveur du vin (loi du 4 juillet 1931).

Le moyen radical pour diminuer la consommation est l'arrachage des vignes, préconisé par beaucoup. Celà permettrait leur remplacement par des cultures plus utiles telles que les plantes oléagineuses qui nous ont fait tant défaut alors que, sous l'occupation, nous étions séparés des pays producteurs. Ces mesures de reconversion agricole ne pourraient s'appliquer à tout le vignoble, mais elles devraient être obligatoires pour certains plants particulièrement nocifs et de peu de valeur marchande, tels que le Noah qui fait tant de ravages dans certaines régions. Elles sont envisagées dans un récent article du Pro-

fesseur Joannon : « A la suite de crises graves, certaines régions ont su imposer à leur régime agricole d'importantes et fructueuses modifications. C'est ainsi qu'on peut méditer sur l'exemple des Charentes qui, ruinées par le phylloxéra, ont développé leur production laitière d'une façon remarquable - quoiqu'encore imparfaite -, créé de prospères coopératives et assuré le renom de leur industrie beurrière » (1).

Pour compléter ces mesures, on pourrait, à la production, consacrer une plus grande quantité de raisin à la consommation directe. Ce point de vue est également défendu par le Professeur Joannon : « Moins de bananes et d'oranges importées de l'étranger... mais du raisin français sur les tables françaises pendant plus de la moitié de l'année. Pour la construction d'entrepôts, soigneusement conditionnés, et l'achat de wagons spéciaux, le système coopératif devrait aller fort loin. La prospérité de telles entreprises... permettrait d'opposer une digue plus solide au flot d'argent lancé par les marchands d'alcool. » (1).

Enfin comme nous le verrons plus loin, il y aura lieu de fabriquer des quantités massives de jus de raisin non fermentés. Tout ceci s'applique également aux pommes.

Si, malgré tout, il reste encore sur le marché trop de boissons alcoolisées, exportons en davantage. La

(1) P. Joannon. — « Alcoolisme et protection sociale ». (*Gazette médicale de France,* juillet 1945.)

France a besoin de devises étrangères, c'est un bon moyen d'en faire rentrer et en même temps celà favorisera la désintoxication des Français.

Nous ne nous étendrons pas sur les différentes utilisations de l'alcool éthylique, elles sont d'autant plus intéressantes à développer qu'il s'agit là d'un produit national que nous n'avons pas besoin d'importer comme tant d'autres.

3° - Mesures frappant le commerce.

Il est encore un autre moyen d'enrayer l'alcoolisme, il consiste à limiter pour chaque individu les occasions qu'il a de s'intoxiquer à sa guise et sans limitation. C'est un problème difficile à résoudre chez le récoltant, il dissimulera toujours une partie de son vin. Mais pour l'ouvrier auquel nous nous intéressons particulièrement ici, nous avons vu que la vraie source de l'alcool était le café.

La question de la limitation des débits de boissons a été souvent étudiée, nous la verrons rapidement.

Il y a, en France, 455.000 débits de boissons (1), c'est-à-dire un débit pour 82 habitants y compris les nourrissons, les enfants et les femmes. Il y a 10 débits pour une boulangerie. Quelle provocation pour celui qui sort de son travail, souvent assoiffé.

Comme nous l'avons déjà vu, « le café est le salon du pauvre. La journée faite, l'ouvrier, mal logé, aime à passer un bon moment dans une salle assez souvent gaie et confortable, où il retrouve ses cama-

(1) Décembre 1945. Chiffre donné par la Direction générale des Contributions.

rades. Ces réunions amicales sont ce qui attire également les moins déshérités. » (P. Perrin). Va-t-on enlever au travailleur ce lieu de délassement et de récréation ? Il peut fort bien être conservé « tout en supprimant l'alcoolisme chronique qui en est l'habituelle conséquence. Il suffit que le consommateur soit obligé de fournir des tickets, dont il ne recevrait mensuellement qu'une quantité limitée, et de décréter que le débitant ne pourra se réapprovisionner en boissons alcoolisées qu'au prorata des tickets reçus par lui ».

Mais cette méthode oblige-t-elle à laisser subsister ce nombre impressionnant de débits ? Puisqu'ils doivent être autant de lieux de récréation que de rafraîchissement il sera nécessaire, alors, de ne conserver que ceux qui présentent un certain degré de confort et d'hygiène ; et il faudra fermer tous les établissements insalubres.

Une telle décision supprimerait une bonne partie des petits cafés installés près des usines, car ils n'ont pas besoin d'une belle installation pour attirer les clients. Mais il faudrait en plus établir autour des établissements industriels une certaine zone, dans laquelle serait interdite toute vente de boissons alcoolisées. Une telle loi existe déjà pour certains édifices : cimetières, églises, hôpitaux, écoles, mais elle n'est guère appliquée ; car, dans toutes les villes les cafés sont particulièrement nombreux aux alentours des usines. Le docteur F. Pierre-Marie en donne l'exemple suivant : « A Châteaurenault, par exem-

ple, type de la petite ville industrielle (tanneries importantes) vous comptez du bas de la rue de la République, où est située la première tannerie, en haut où se trouve la dernière, 26 des 37 cafés dont se pare la localité. A Tours, même chose et malgré l'absence de grosse industrie. à chaque porte d'usine, c'est 4, 5, 6 cafés que vous dénombrerez. « On voit quelle hécatombe ferait la mesure que nous venons de préconiser. Elle serait applicable également aux terminus des tramways, aux gares et aux dépôts de chemins de fer.

Cependant, certains corps de métiers trouveraient encore le moyen de se débrouiller, citons en particulier les ouvriers du bâtiment, les petits artisans ; ils trouveraient des cafés près de leur lieu de travail et continueraient à en profiter largement. Pour un résultat et une équité parfaits, nous ne voyons qu'un seul moyen : *l'interdiction de la vente de l'alcool et de toute boisson alcoolisée pendant les heures de travail.*

Avant d'en terminer avec le commerce de l'alcool, voici les quantités autorisées d'après les témoignages médicaux rassemblés dans *Une Croisade Médicale contre l'alcoolisme :*

— 1/2 litre de vin à 10° pour la femme et le travailleur sédentaire, par jour ;

— 3/4 de litre pour un travailleur moyen ;

— 1 litre pour un travailleur de force.

4° - Mesures frappant les buveurs asociaux.

Il existe un dernier moyen de contrainte qui touche de plus près l'alcoolique, car il consiste à le protéger contre lui-même et aussi à protéger la société, l'alcoolisme étant une des principales sources de crimes et de délits.

« En état d'ivresse, nous dit le Dr. Cavaillon, l'homme », d'une part, « s'habitue à l'alcoolisme ou devient alcoolique », d'autre part, « il perd plus ou moins son self-control » et « risque de devenir un danger public ».

Il y aurait lieu, tout d'abord, d'appliquer avec plus de fermeté la loi actuelle sur la répression de l'ivresse publique et si possible d'en aggraver les peines. Qu'on punisse également les cafetiers et cabaretiers qui encouragent à boire des gens déjà manisfestement ivres.

Mais, « pourvu qu'il s'alcoolise à petite dose, s'enivre régulièrement, mais en s'abstenant de « toute manifestation sur la voie publique », l'alcoolique en France peut vivre tranquillement. » (M. J. Pierrard, *Un plan de lutte contre l'alcoolisme*).

Il est donc nécessaire de créer un organisme chargé de la protection de l'alcoolique et de sa rééducation, si elle est encore possible. C'est ce que les Drs. Perrin et Corman après bien d'autres préconisent sous le nom de « Centre ou colonie d'éducation antialcoolique ». Les pensionnaires, c'est-à-dire les buveurs asociaux, y seraient employés surtout à l'agri-

culture, parfois dans des ateliers, et ils seraient réadaptés ainsi à une vie sociale normale.

Déjà le« dispensaire anti-alcoolique » serait un bon moyen de dépistage de l'alcoolique chronique, et par son intervention, permettrait peut-être de lui éviter l'obligation d'un séjour dans une de ces colonies de rééducation.

II. - MESURES DE JUSTICE SOCIALE

Après avoir passé en revue les différents moyens de contrainte, et avant d'envisager ceux de persuasion, il semble bon de signaler ici quelques mesures de justice sociale que certains préconisent comme étant les plus aptes à faire disparaître le mal.

1) - La misère mène a l'alcoolisme = Augmentons les salaires.

L'élévation des salaires est un moyen très médiocre de lutter contre l'alcoolisme. Nous avons vu quelle énorme part du salaire était absorbée par l'achat des boissons alcoolisées. Aucun salaire ne sera suffisant si l'ouvrier juge nécessaire d'absorber 5 à 6 litres de vin et un certain nombre d'apéritifs.

Au contraire, comme l'a montré Rallu avec de nombreuses statistiques à l'appui : « chaque fois que s'élève le rapport des salaires au prix de la vie, on assiste à une recrudescence de l'alcoolisme. »

D'autre part, comme nous le fait remarquer Jeanne Bénétaud-Girardot : « Il ne faut pas oublier qu'il y

a là un cercle vicieux et que si la misère pousse à l'alcoolisme, l'alcool par les dépenses qu'il entraîne, les accidents, les maladies, le chômage qu'il provoque, pousse lui aussi à la misère. »

Nous conclurons en disant qu'il faut assurer à tous un salaire substantiel, permettant à chacun d'améliorer ses conditions de vie et ainsi à prendre plus de plaisir à rester chez lui. Mais dans tous les cas, il faut une limitation à la consommation de l'alcool avant de relever les salaires.

2) - Le taudis mène a l'alcoolisme = Batissons des maisons.

Comme la misère, le taudis est à la fois une cause et un effet de l'alcoolisme. Néanmoins, la disparition du taudis et la construction de logements sains et attrayants, et non de ces grandes casernes que l'on rencontre trop souvent dans les villes, peuvent exercer une influence heureuse sur la disparition de l'alcoolisme.

Il faut des petites maisons entourées de jardins, car c'est le *jardin* qui jouera le principal rôle ; son entretien retiendra le travailleur les jours de loisirs, et le fera rentrer plus vite les jours de travail.

III. - MESURES DE PERSUASION

« Il faut créer un climat moral anti-alcoolique. »
(M. J. Pierrard.)

Il est plus facile de prévenir que de guérir, les méthodes psychologiques seront d'autant plus effi-

caces que le sujet sera moins ancré dans son habitude. C'est donc dès l'enfance, à l'école et dans la famille qu'il faudra inculquer les principes anti-alcooliques.

a) A L'ECOLE.

Il devra être prévu un enseignement anti-alcoolique. Il a déjà été réalisé en France en 1898, et Loiseau cite dans sa thèse le rapport d'un inspecteur d'Académie montrant « comment les instituteurs ont donné à cet enseignement une forme extrêmement souple et variée : 1° par les leçons de morale ; 2° par les leçons de science ; 3° par des lectures ; 4° par des récitations ; 5° par des dictées et des rédactions; 6° par des exercices d'écriture ; 7° par des exercices de calcul mental ».

Il faudra naturellement faire disparaître certains livres où il est fait de la propagande pour le vin ou des boissons alcoolisées ; puis composer des manuels attrayants et instructifs, et supprimer ceux « où c'étaient encore trop d'affirmations puériles et d'expériences discutables ». (P. Perrin).

L'enseignement sera donné avec délicatesse : « éviter de frapper l'imagination, soit en exagérant les choses, soit en les peignant de couleurs crues et violentes... Si ces leçons ne sont pas faites avec un tact très sûr... ne risquent-elles pas de détruire chez les enfants d'alcooliques le respect pour leurs parents ?... (M. Pellisson, Revue pédagogique) (cité par Loiseau).

Il faudra agrémenter cet enseignement d'exemples concrets, de schémas, de projections faisant ressortir les dangers de l'alcool, son inutilité pour le travail musculaire et au contraire les avantages que l'on peut retirer de l'abstinence.

Cette éducation ne s'arrêtera pas à l'école primaire, elle devra se prolonger dans les lycées et collèges, établissements d'enseignement supérieur, séminaires, afin que les futurs maîtres soient eux-mêmes très bien instruits du péril alcoolique.

Pour sanctionner cet enseignement, aux différents échelons, il sera ajouté, à tout examen, une épreuve obligatoire sur ce sujet. C'est de cette façon que l'on obtiendra des éducateurs parfaitement aptes à transformer la mentalité des jeunes vis à vis de l'alcool et, par là même, celle de toute la classe ouvrière.

« Aux sages-femmes, et assistantes sociales, on enseignera à les rechercher » (alcoolisme et toxicomanies) « chez les mères et dans les familles, de manière à proposer avant les naissances des traitements préventifs » (G. d'Heucqueville).

b) Dans la famille

Cette action scolaire doit se poursuivre dans la famille pour avoir une pleine efficacité. Il ne faut pas que l'exemple ou les conseils donnés chez eux, viennent détruire la confiance des enfants dans leurs maître. Les mères de famille devront, elle aussi, être prévenues des dangers de l'alcoolisme, et ne plus considérer le vin comme un fortifiant que l'on adminis-

tre parfois de force aux enfants. La vue d'un père ivrogne est souvent une bonne leçon d'abstinence pour les enfants ; mais ce n'est pas une manière de faire idéale. Ce qu'il faut, c'est la « conversion » des parents à des idées plus saines. Il y a là un grand rôle à jouer pour le médecin, en particulier dans les villes, à l'occasion des consultations de pédiatrie.

Si l'on arrive à protèger ainsi une génération, celle-ci comprendra sans peine la nécessité de défendre l'alcool à ses enfants.

c) Dans les mouvements sportifs :

Dans le milieu ouvrier, la majeure partie des enfants quitte l'école à 14 ans ; c'est alors l'apprentissage dont nous avons déjà vu les dangers. Il faudra tout mettre en œuvre pour détourner le jeune homme du café et l'attirer, au contraire, vers l'activité normale des loisirs de la jeunesse : les sports.

On nous objectera : la pratique des sports diminue-t-elle l'alcoolisme ? Depuis l'autre guerre, elle s'est beaucoup développée, or l'alcoolisme a aussi fait des progrès sensibles. « Est-ce à dire que le goût du sport a favorisé le développement de l'alcoolisme ? Certes non. Mais il n'a rien empêché. » (P. Perrin.)

Il y a deux aspects à considérer dans le sport, du moins dans ce que nous appellerons le sport « spectaculaire ». D'un côté, il y a les « acteurs », professionnels, grands amateurs d'athlétisme ou de cyclisme ; pour eux jamais d'alcool, au moins pendant

les périodes d'entraînement et les compétitions. A un niveau plus bas, l'amateur moyen sait parfois s'abstenir pour imiter le grand champion, mais pour bien peu de temps, et quelles joyeuses libations pour fêter un succès.

Quant au « spectateur » qui naturellement se croit un « vrai sportif », nous allons voir quel genre de sport il pratique. Il faut avoir assisté au passage du Tour de France en province : avant l'arrivée des coureurs, on se réunit au café pour discuter des chances de chacun ; au moment de leur passage, les meilleures places sont encore les terrasses des cafés ; le soir on s'y retrouve pour apprécier les résultats.

« Or, c'est précisément là tout le drame de la question du sport en France. Pour quelques douzaines de professionnels qui se remuent, des milliers et des dizaines de milliers de Français contractent des hémorroïdes, en restant des heures le derrière sur une chaise ou sur une banquette, tout en s'arrosant le foie de consommations successives. » (P. Perrin.)

Ce qu'il faut, ce sont des milliers d'athlètes sur le stade et pour celà un seul moyen : l'éducation sportive de la jeunesse sous une surveillance médicale sérieuse ; il faut pour remplacer les cafés de nombreux terrains de jeux, des piscines, accessibles à tous.

Bien entendu, la vente et la consommation de toute boisson alcoolisée y sera interdite, ainsi que dans un périmètre donné.

A la formation d'équipes sportives, il faut préférer celles des mouvements de jeunesse, qui ne se limitant pas à la pratique du seul sport ont un idéal plus élevé et des activités plus diverses.

d) L'éducation ménagère de la femme :

L'ouvrier s'est marié, le sport ne peut plus être l'occupation primordiale de ses loisirs. Il ne doit pas non plus passer son temps libre au café, il faut par tous les moyens le retenir chez lui. Nous avons déjà vu l'importance d'une maison avenante, avec un jardin, mais ce qu'il faut avant tout, c'est une bonne maîtresse de maison.

Dès son plus jeune âge, toute fillette devrait être préparée à ce grand rôle tant oublié actuellement ; il faut donner une grande importance à l'enseignement ménager. La jeune fille sera prévenue des « bons effets de l'ordre, du goût dans le ménage, de l'utilité d'une alimentation saine et régulière, d'une cuisine variée, tous moyens propres à prévenir les besoins factices et à retenir au logis le mari et les jeunes gens que le désordre et l'insouciance de la ménagère poussent souvent à la fréquentation du cabaret. » (Loiseau.)

Importance aussi de la formation morale de la jeune fille si souvent inexistante actuellement dans le milieu ouvrier. On lui fera comprendre qu'il existe des occupations plus élevées que le cinéma et les dancings, et on la préparera à la belle tâche de mère de famille. Ce n'est pas qu'il soit nécessaire de la

confiner dans des besognes ménagères, elle doit être capable de veiller à l'éducation de ses enfants et, la semaine terminée, profiter en famille des loisirs du dimanche.

Que faut-il penser du travail de la femme ? Nous citerons ici M^me^ le Docteur Cailleret-Mouchet : « Si la femme travaille au dehors, elle peut difficilement entretenir sa maison, préparer des repas sains à heures fixes. Ainsi, l'homme désertera le foyer, prenant l'habitude de manger au restaurant, ou alors prendra des repas froids, insuffisants, peu agréables et, de toutes façons, passera ses heures de loisirs au café. »

e) Le rôle des mouvements syndicaux :

Nous avons tous remarqué l'influence prise par les grands mouvements syndicaux sur la masse des travailleurs, du moins en politique. Il serait capital, à notre avis, avant d'entreprendre la lutte contre l'alcoolisme ouvrier, de s'assurer leur concours.

Pour cela, il faudra que les responsables et militants soient mis au courant de la situation et qu'ils se rendent compte que la lutte contre ce fléau social est un important moyen de défense de la dignité de ceux qu'ils représentent.

Et c'est ainsi que l'ouvrier lui-même sera appelé à enseigner ses camarades, ce qui nous apparaît la méthode la plus apte à extirper l'alcoolisme du monde des travailleurs.

f) La propagande anti-alcoolique :

Toute cette éducation des enfants, des jeunes gens, des étudiants, des instituteurs, des militants ouvriers, doit être l'apanage de groupements spécialisés ayant déjà fait leurs preuves.

Nous citerons tout d'abord la « Ligue Nationale contre l'Alcoolisme » qui depuis 1872 mène le bon combat. Elle utilise tous les moyens de propagande existants : tracts, affiches, journaux, revues, conférences, cinéma, radiodiffusion. Elle a des sections dans les écoles ; elle a ses œuvres de tempérance, ses cercles, ses cafés ; elle a mis au point des consultations pour buveurs, des maisons de désintoxication. Rendons hommage à l'activité incessante de son secrétaire général M. Riémain.

Tout récemment créé, le « Groupement Médical d'Etudes Anti-Alcooliques » s'appuyant sur l'élite du corps médical se propose lui aussi de refaire l'éducation des Français. Il utilise et utilisera également tous les moyens de propagande. Citons, en particulier, un tract récent : « L'ouvrier en face de l'Alcoolisme » rédigé par le Professeur Perrin, secrétaire général de ce groupement.

Nous n'insisterons pas sur le rôle primordial du médecin qui, par la confiance qu'il inspire, est à même de réaliser de véritables « conversions ».

Il est regrettable que tous les efforts faits jusqu'à ce jour aient rencontré une incompréhension presque totale. Quelle est la cause de cet échec ? Comment y remédier ?

1° *La presse,* avant 1940, fait une propagande éhontée pour l'alcool et, sauf quelques restrictions, recommence actuellement. Les défenseurs du vin sont riches ; il ne faut pas déplaire aux électeurs : il est difficile de publier des articles anti-alcooliques. Seules des lois énergiques remédieront à cet état de choses.

2° *La radiodiffusion,* théoriquement bonne, car elle pénètre au plus intime des foyers, pratiquement médiocre car il est si facile de tourner le bouton devant un programme ennuyeux.

3° *Le cinéma,* à notre avis, est la meilleure méthode, à condition d'utiliser de courts métrages intelligemment réalisés, et de les placer judicieusement.

4° *Les conférences,* peu efficaces, car elles s'adressent pratiquement à un public déjà gagné à la cause.

5° *Les affiches et les tracts* s'adressent à tous, ils peuvent avoir une bonne influence s'ils sont bien faits.

IV. - ON NE SUPPRIME QUE CE QUE L'ON REMPLACE

La réduction importante du nombre des cafés, la diminution de la production de l'alcool, son rationnement à la vente, nécessitent obligatoirement la production en masse de boissons de remplacement, la création de nouveaux lieux de réunions pour les travailleurs et une meilleure organisation de leurs loisirs.

1° Production en masse de boissons sans alcool.

Les excédents de jus de fruits, raisin et pomme, provenant des restrictions apportées à la production du vin et du cidre, permettront d'augmenter de façon considérable la fabrication des jus de fruits non fermentés.

Une judicieuse campagne de propagande fera connaître à tous les avantages retirés de la consommation de ces boissons. Nous extrayons de la thèse de G. Gratsac : le jus de raisin « est un véritable lait végétal, en dehors de sa valeur alimentaire et énergétique, il agit comme :

— agent diurétique, en introduisant dans l'organisme une notable quantité d'eau.
— agent nutritif de nature végétale par les substances albuminoïdes et azotées.
— agent médicamenteux laxatif.
— agent alcalinisant... »

Et il donne un tableau comparatif avec le lait de femme :

	Lait de femme	*Jus de raisin*
Densité	1.028	1.064
Extrait sec	112	177
Cendres	1,80	0,293
Lactose	67	144,70
Caséine	8,50	6

Le public ainsi informé, ne boudera pas devant des boissons aussi « hygiéniques ». On en trouve d'excellentes actuellement sur le marché, mais leur prix de

vente est beaucoup trop élevé pour la bourse d'un travailleur. Seule, une très importante production permettra de les mettre à la portée de tous. Les enfants et les adolescents, et surtout le travailleur de force y trouveront le complément indispensable à leur alimentation, assurant leur croissance normale aux uns, un rendement supérieur aux autres, sans risque de déséquilibre alimentaire ou d'intoxication.

2° Mesures en assurant la distribution sur les lieux de travail.

Nous avons demandé plus haut la fermeture des cafés autour des usines et l'interdiction de vente des boissons alcoolisées pendant les heures de travail. Pour venir en aide au travailleur assoiffé, on devra mettre à sa disposition, soit à la cantine de son établissement, soit sur le lieu même de son travail, toutes quantités de boissons sans alcool ; l'ouvrier aura moins la tentation de regretter le ou les litres de vin qu'il apportait dans sa musette ou qu'il dégustait au « bistrot du coin ». A la sortie de l'atelier, il ne ressentira plus cette « soif inextinguible », prétexte à des libations exagérées.

De telles réalisations ont été adoptées avec un plein succès. Citons, à Nantes, l'hiver dernier, dans un établissement industriel la distribution de « viandox » bien chaud pendant le travail. En Suisse, elles existent sur une grande échelle pour les employés des P.T.T. et des chemins de fer fédéraux ainsi que les

cantines d'usines. « Les tramways de Genève ont équipé, avec le concours du département social romand, une voiture de tramway-cantine qui sert les petits déjeuners dans les divers dépôts de la compagnie au moment où le personnel prend son travail. Dans le même ordre d'idées, il existe des cantines automobiles qui peuvent se déplacer facilement selon les besoins des groupes ouvriers intéressés. » (M. L. Noyer, cité dans « Une Croisade Anti-Alcoolique ».)

3° Mesures en assurant la vente dans les cafés.

Le travailleur étant limité, d'une façon très précise, dans sa consommation d'alcool, doit avoir la possibilité, néanmoins, à la sortie de son travail, de se retrouver avec « les copains » au café ; là encore il doit trouver en abondance ces boissons sans alcool qu'il aura déjà pu apprécier à l'usine.

D'autre part, le cafetier aura droit à des bénéfices plus importants sur ces boissons, alors que l'alcool sera frappé de lourdes taxes.

4° Création de salles de réunion sans alcool.

En France, beaucoup de sociétés, sportives, amicales, joueurs de boules..., associations politiques ou non, ont leur lieu de réunion dans des cafés. Ceux-ci mettent à leur disposition des salles spécialement prévues pour cet usage, mais c'est une occasion pour les cafetiers d'écouler leur marchandise, car, en France, tout se traite le verre à la main.

Il serait donc nécessaire de subventionner la création de salles de réunions sans alcool et d'interdire

la consommation de boissons alcoolisées dans les salles existant déjà dans les cafés.

5° Organisation des loisirs.

Nous avons vu quelle était la mauvaise influence des loisirs mal utilisés. Il faut donner au travailleur la possibilité d'employer d'une façon rationnelle son temps libre. Suivant les convenances de chacun, nous pouvons envisager, successivement, plusieurs activités.

— Le jardinage :

A défaut du jardin attenant à la maison d'habitation, solution la meilleure, on doit donner plus d'ampleur à la création de « jardins ouvriers » réalisés déjà depuis quelques années dans certaines entreprises. Il faut aussi encourager la formation des « groupements d'achat » permettant à chacun de se procurer sans peine outils et semences.

— Les sports :

La pratique des sports doit être facilitée, particulièrement chez les jeunes, et par de nombreuses compétitions, on entretiendra l'émulation. On favorisera la vie au grand air par le camping, les camps de vacances en montagne qui feront oublier au jeune travailleur une vie étroite et partagée seulement entre le « bistrot », l'atelier et le cinéma.

— Les voyages :

Avec la reprise normale des transports, il est maintenant possible d'organiser des excursions en famille le dimanche. Cette journée, dans un foyer, se pré-

pare plusieurs semaines à l'avance, elle évite à la famille l'ennui d'une après-midi de dimanche passée à traîner de café en café. Les jours suivants, elle laisse un bon souvenir, avec le désir de recommencer.

Pour la période des vacances, il faut mettre à la portée de tous les voyages organisés à prix réduit. Vivre pour quelques jours sous un autre ciel, ne plus rencontrer les mêmes visages, se créer de nouvelles amitiés, rien n'est meilleur pour rompre avec les vieilles habitudes, y compris celle d'intempérance, du moins pour un temps...

Une initiative privée dont le succès s'est confirmé depuis deux ans, est la maison de repos ouverte *aux familles* pendant la période des congés payés. Cette organisation permet au travailleur de passer ses deux ou trois semaines de vacances avec sa femme et ses enfants pour un prix raisonnable et un maximum de confort. Dans cette atmosphère de détente, la fatigue de l'année disparaît vite, père et enfants apprenant à se mieux connaître avec un profit mutuel. Y a-t-il meilleure façon de détourner l'homme de la salle embuée et malsaine du café ?

— La musique :

On lui accorde un pouvoir magique pour adoucir les mœurs. Malheureusement, il faut le reconnaître, si la jeunesse aime le jazz et l'intellectuel la musique classique, le travailleur semble tout ignorer.

Cependant, il est invinciblement attiré par elle, les cafés possédant un orchestre ont un public plus nombreux.

Dès l'école, il faut éveiller le sens artistique chez les enfants, non seulement par l'étude du solfège telle qu'elle est déjà pratiquée, mais encore par la découverte des grands maîtres de la musique. Une telle vulgarisation est facilitée par les disques et la T. S. F.

Plus tard, le jeune travailleur sera plus facilement intéressé à la formation de chorales, d'orchestres même, qui occuperont aisément ses loisirs.

— Art dramatique :

Ce que la musique aura fait pour les uns, le théâtre le fera pour ceux qui préfèrent l'art dramatique.

Le temps passé à apprendre le rôle, les nombreuses répétitions, la mise en scène, sans parler de la représentation elle-même, sont autant d'occasions perdues pour le café.

— Bibliothèques :

Les soirées d'hiver sont longues et le jardin n'a pas besoin de soins, que faire ?... Aller au café ? C'est ce qui se passe trop souvent. Mais, si dans la pièce bien chaude, dans le calme, le livre est là, sur le coin de la table, prometteur et tentant, il retiendra l'attention et l'homme restera.

Il faut donner un essor considérable aux bibliothèques d'usines et de quartiers, en évitant toutefois qu'elles soient créées dans un esprit de propagande politique, et en donnant le maximum de diffusion aux ouvrages à la fois instructifs et récréatifs.

Les expériences tentées depuis quelques années ont pleinement réussi tant auprès des jeunes que des

plus âgés. Il nous semble que leur influence peut amener une importante diminution de l'alcoolisme, tout en relevant le niveau intellectuel.

— Centres culturels et sociaux :

« Des hommes confinés du matin au soir dans des ateliers n'ont pas pour cela le sentiment de la sociabilité moins développé. Ils ont besoin, le travail quotidien achevé, de se retrouver avec leurs semblables, d'échanger leurs idées et de se communiquer leurs observations. » (Lettre d'un ouvrier anglais empruntée au rapport du conseil fédéral suisse sur la question de l'alcool.) (Cité par Loiseau.)

Tandis que le riche va à son cercle ou se réunit chez ses amis, l'ouvrier, comme nous l'avons vu, dont le foyer manque de confort, retrouve ses camarades au café.

Nous avons déjà envisagé la création de salles de réunions sans alcool, mais elles seront réservées aux membres de certaines sociétés. Il faut également créer de véritables « cercles ouvriers » ouverts à tous, tels qu'il en existe dans certains quartiers industriels de la région parisienne sous le nom de « centres sociaux ».

Le centre social est tenu par une assistante sociale qui y réside continuellement ; dans la journée, il sert de dispensaire médical et d'hygiène sociale, mais le soir il devient la maison des familles ouvertes à tous. Les hommes se réunissent, discutent et fument (bien entendu, aucune boisson alcoolisée n'est servie), les femmes se retrouvent, cousent et bavardent, délivrées

du souci des enfants qui s'amusent dans une autre pièce ; les adolescents y retrouvent leurs camarades et des jeux s'organisent.

Il peut devenir un véritable centre culturel ; certains soirs on y fait des conférences sur des sujets intéressants demandés par les auditeurs. On pourrait même envisager la création de cours du soir, permettant à ceux qui le désireraient d'étudier plus à fond l'histoire, la géographie, les langues, la musique..., enseignement délaissé par la plupart après le certificat d'études.

Pour terminer, nous conclurons avec cet ouvrier anglais déjà cité : « Un cercle ouvrier confortablement installé, une cité ouvrière avec des logements salubres et agréables, valent mieux que 10.000 allocutions dans des réunions de tempérance et qu'un million de témoignages sur les effets désastreux de l'alcool. »

TÉMOIGNAGES

A l'appui de cette thèse, citons quelques témoignages, pour la plupart inédits, de médecins français. Ils nous ont été communiqués par le Professeur Perrin, secrétaire général du Groupement Médical d'Etudes Anti-Alcooliques.

Existence de l'alcoolisme ouvrier.

« Exerçant depuis 25 ans dans les banlieues « populaires », je crois qu'on boit à tout âge et dans toutes les classes... celui qui boit le plus, c'est l'ouvrier spécialisé qui gagne bien... » (Maunnier, Seine-et-Oise).

« Les hommes sont alcooliques chroniques dans la proportion d'un tiers — prédominance ouvrière —... » (Deloullet, Pas-de-Calais).

« Le petit alcoolisme d'habitude, avec tares mentales, est très répandu (30 % des ouvriers et par le vin) » (Imbert, Cher).

La contre-épreuve des restrictions.

« Les femmes d'ouvriers sont ravies du système actuel : leurs maris sont plus calmes et la vie familiale est redevenue possible. » (Nicolas, Finistère).

« Que de troubles de la vision des couleurs chez les cheminots avant 1940 ; depuis je n'ai plus vu de névrite rétro-bulbaire (avant, 10 à 15 par an) » (Sexe, ophtalmologiste, Besançon).

« Je pourrais citer plusieurs ivrognes qui seraient morts sans les six années de restriction. » (Lebret, Seine-et-Oise.)

L'Alcoolisme, cause d'accidents.

« Constatation très fréquente de traumatismes (chute, coup de pied de cheval, entorse, fracture, coup de serpe ou de faucille) survenant en fin de journée chez des gens en état de demi-ébriété, chez lesquels un tremblement éthylique habituel n'améliore pas la précision des gestes. » (Gory, Maine-et-Loire.)

« L'alcool joue un grand rôle dans les accidents de travail. Le lundi on en voyait plus que les autres jours. » (Estrabaud, Sarthe.)

Alcoolisme et budget ouvrier.

« Un docker sort du bistrot. Il zigzague puis regarde dans sa main : « Ah ! encore quarante sous pour la bourgeoise, c'est bien assez pour elle. » (A l'époque, les dockers gagnaient 36 francs par jour) » (Dufour, Charente-Maritime.)

« Avec les majorations actuelles de salaire, je suis persuadé que chez les travailleurs manuels, chaque nouveau billet de 1.000 frs est employé pour moitié : au tabac (125 fr.), au vin (250 fr.), et aux autres alcools (125 fr.). » (Faisant, Lyon.)

« A 25 fr. le verre, un alcoolique dépense en moyenne 100 à 200 fr. par jour. » (Mouillard, Seine-et-Oise.)

« Parfois l'ouvrier dépense toute sa paie au cabaret, la famille vit sur les allocations familiales, le gain des enfants placés... » (Le Cuziat, Sarthe.)

Causes de l'Alcoolisme ouvrier :

« L'alcoolisme aigu est de « tradition » dans certaines professions : employés de voirie municipale, cantonniers, facteurs, employés de chemins de fer, etc... » (Neveu, Ille-et-Vilaine.)

« Surtout les terrassiers, les fondeurs (cf. Renault), les chauffeurs de camion, livreurs... j'ai connu un chauffeur de taxi qui m'a déclaré boire en moyenne 12 à 15 apéritifs jusqu'à midi. Cirrhose à 45 ans. Exit. » (Noël, Seine-et-Oise.)

« Les maçons, les boulangers, les chauffeurs boivent plusieurs litres de vin pendant leur travail. » (Fortin, Loire-Inférieure.)

« Le verrier consomme 3 à 6 litres par jour minimum. Le charpentier, menuisier, maçon 2 à 3 litres minimum. »

« Intoxication par inhalation journalière habituelle (manipulation des eaux-de-vie, air saturé de vapeurs éthyliques, etc...). (Lescuras, Cognac.)

« Dans les chantiers de Nantes, les ouvriers qui ne peuvent sortir, cassent un carreau de l'atelier et font descendre un seau que la bonne du café voisin, aux aguets, garnit de 5 à 6 litres de vin. » (Baron, Nantes.)

« Ici, 2 fois par jour, la tournée que chacun offre à son tour pour ne pas demeurer en reste de politesse, et pour finir, la tournée gratuite du patron. Dans certains cafés, le lundi, le patron remplit les verres une deuxième fois, gratis, automatiquement. » (Paulin, Bagnolet.)

« Il y a dans l'alcoolisme de l'ouvrier surtout, cet état de désaffection, de manque de raison d'être qui fait du vin le seul refuge. » (Vincent, Seine-et-Oise.)

« Dans les ateliers surchauffés, à travail pénible, quand la direction n'a pas prévu la distribution de « boissons hygiéniques. » (Lefebvre, Seine-Inférieure.)

« Il existe un quai, à Dieppe, où sur 80 maisons il y a plus de 35 cafés. » (Magnier, Seine-Inférieure.)

« Surtout par dégoût du foyer exigu et sale où l'ouvrier ne trouve pas, en rentrant de son travail, le repos et le confort auquel il aspire. » (Hervé, Eure-et-Loir.)

« Une anecdote : une jeune fille était infirmière (ou plus exactement fille da salle) dans les hôpitaux, propre, rangée, méticuleuse et refusait toute boisson alcoolisée.

Vers la trentaine, elle fait la connaissance d'un ouvrier travailleur et économe... sauf sur le chapitre de la boisson. Cela se termine par un mariage (d'où naîtront 3 enfants). Le mari entraîne la femme à boire : on en vient à « emporter une bouteille dans le lit pour en boire un coup quand on se réveille »,

on liquide, entre autres, une 1/2 barrique de Noah en 13 jours (soit 8 litres 1/2 par jour).

Le mari vient à décéder ; la femme restée seule avec les enfants continue à boire ; la maison, proprement tenue au début par le jeune ménage, devient immonde, la mère de famille prend le genre de beauté et d'élégance des clochards, les enfants ne la respectent plus. L'un des fils (23 ans), refuse tout travail et réclame comme son dû : « Donne-moi du pognon, salopine, tu ne voudrais tout de même pas que je travaille avec des mains blanches comme les miennes... etc... » (Corlay, Loire-Inférieure.)

« Une de mes clientes tient avec son mari un grand café-tabac situé près d'une usine d'armes et d'automobiles. On y fait déjà la journée-bloc, mais il y a un quart d'heure de casse-croûte ; c'est un beau spectacle :

Vers 10 heures et demie, sur chaque table du café, sont installés des verres où sont préparées des mixtures polychromes et dont l'alignement n'est troublé que par deux carafes par groupe de trente verres environ...

A 10 h. 45, un coup de sirène, c'est l'assaut : de l'usine sort une foule souillée de cambouis qui se rue vers la porte ouverte à deux battants. Chacun jette sur le comptoir les quarante sous préparés à l'avance, se précipite vers « sa » table, remue le mélange, avale d'un trait sans goûter et sort par la porte opposée.

En 65 secondes, près de 300 apéritifs et 3 demi-carafes d'eau ont été consommés et pendant un peu plus de 13 minutes, on pourra liquider, assis par terre ou debout, un repas froid, fortement relevé de moutarde ou d'autres épices, mais surtout arrosé d'un « gros rouge » ou d'un « petit blanc » qui ne font même pas claquer la langue...

Vers 16 heures, on sort, enfin libre jusqu'au lendemain. Que faire ? La femme travaille de son côté, mais à des heures différentes... Alors, soit chez ma cliente, soit ailleurs, c'est l'heure de la belote. On n'a pas eu le temps de prendre le café, on commence par lui et on l'arrose. Puis c'est le tour de la bière, d'un petit bordeaux et l'heure de l'apéritif sonne de nouveau. La femme arrive, elle prend le sien avant d'aller acheter les légumes cuits ou le fromage qui composeront le repas du soir. Du reste, on n'a pas grand faim. » (Dr. Julien.)

Que boit-on ?

« J'ai vu beaucoup de femmes de la classe ouvrière s'alcooliser avec du rhum. » (Dufour, Charente-Maritime.)

« Les apéritifs ne sont plus l'apanage du sexe fort. Beaucoup des troubles nerveux découverts chez les femmes doivent être mis sur le compte d'absorption d'apéritifs et de digestifs. » (Bonnet, Loire.)

« Un ouvrier de chez Renault, vexé d'être considéré comme alcoolique, avouait 6 à 7 litres de vin par jour, plus une dizaine de pernods, sans compter

les cafés arrosés et les pousse-cafés. » (Bernhard, Seine-et-Oise.)

« Sur les quais de Rouen, les dockers défoncent les tonneaux, se couchent sous la pipette et absorbent jusqu'à ce qu'ils roulent et un autre prend la place. » (Nouel, Rouen.)

La lutte anti-alcoolique.

« Supprimer les plants de vigne de qualité médiocre et à grand rendement et encourager les cultures de remplacement. Développer la consommation des jus de fruits non fermentés, trop rares et chers. » (Rouault, Loire-Inférieure.)

« Une famille ayant un foyer agréable ne va pas au café. » (Morisseau.)

« Le médecin peut avoir une certaine influence sur le jeune, à partir de 40 ans il n'en a plus... L'un deux à qui je montrais la mort fatale : « Vous êtes un brave homme maintenant allons boire une bonne bouteille. » (Glaise, Loire-Inférieure.)

« Mauvaise condition d'habitation. Femme ne sachant pas s'organiser ; à ce sujet, la formation scolaire de la fillette aurait besoin de réformes urgentes. » (G. Béraud, la Rochelle.)

« Quand un individu boit, plus il gagne plus il boit. Faire toucher les allocations familiales et autres par les mères de famille exclusivement. » (Heptia, Seine-Inférieure.)

« Création de la maison ouvrière *qui ne sera plus à bon marché* mais où le confort, l'agréable, le jar-

din, la famille retiendront certainement le père chez lui... » (Magnier, Seine-Inférieure.)

« Une seule solution : la séparation radicale et organisée, de son milieu social, de l'alcoolique invétéré et imprégné. » (Beley.)

« Se servir des syndicats ouvriers, de propagandistes ouvriers. » (Audier, Bouches-du-Rhône.)

CONCLUSIONS

L'alcoolisme était universellement répandu dans le monde du travail avant la guerre de 1939 :

— entraînant une morbidité élevée ;

— responsable d'une proportion importante des accidents de travail ;

— générateur de misère et de taudis.

L'amélioration actuelle est due à des circonstances fortuites. Les causes profondes qui étaient les véritables responsables de la situation antérieure, persistant intégralement, c'est seulement en s'attaquant à elles que l'on empêchera le retour de cette situation, qui, sans cela, est absolument inévitable.

Ces causes sont avant tout psychologiques et, secondairement économiques.

Parmi les *causes psychologiques*, nous distinguerons :

— un besoin d'évasion ;

— un besoin de se réunir ;

— la persuasion qu'il est honorable de boire plus que les autres ;

— une notion erronée de la politesse, consistant à croire qu'il n'y a pas de meilleur moyen de

témoigner à quelqu'un sa reconnaissance ou son estime, que de lui offrir une boisson, laquelle sera obligatoirement alcoolisée ;

— la persuasion que le vin est un aliment aussi essentiel que le pain et que sans lui on ne peut faire de travaux pénibles ;

— la conviction que vin, cidre ou eau-de-vie ne peuvent faire aucun mal si ces boissons sont « naturelles ».

Parmi les *conditions économiques*, le fait que 4 millions de Français environ tirent tout ou partie de leurs ressources de la production ou du commerce de l'alcool.

Les conditions économiques avec leurs conséquences sur le plan politique et gouvernemental, ne pouvant être modifiées que dans une faible mesure et seulement avec le consentement des intéressés, c'est surtout en tentant de modifier les conditions psychologiques que l'on peut espérer faire régresser l'alcoolisme en général et l'alcoolisme ouvrier en particulier.

Cette *rééducation des masses*, dont nous avons étudié les modalités, doit commencer par l'information des éducateurs.

Cette information est une tâche qui appartient essentiellement aux médecins, car seuls, ils sont à même d'apprécier l'étendue des conséquences pathologiques de l'alcoolisme; seuls ils possèdent les informations psychologiques permettant de fixer l'impor-

tance que peuvent avoir les boissons alcoolisées dans l'alimentation.

Il appartient à l'Etat, qui jusqu'ici a, sous la pression des intérêts économiques, complètement négligé cette tâche, de créer ou doter largement les organismes d'information nécessaires ; d'instituer ensuite l'enseignement alcoolique obligatoire à tous les degrés.

Mais c'est par les ouvriers eux-mêmes que cette rééducation se fera avec le plus d'efficacité.

Ce grand effort de rééducation des masses resterait toutefois vain si certaines *conditions sociales et économiques* n'étaient pas réalisées :

— reconversion de l'agriculture pour éviter la surproduction d'alcool tout en assurant une plus grande abondance des vivres de première nécessité ;

— production en masse de boissons sans alcool à des prix raisonnables, pour la consommation entre les repas, en particulier au cours du travail ;

— salaire de base suffisant pour assurer un logement convenable et une nourriture abondante et équilibrée.

— politique du logement avec généralisation du jardin familial ;

— éducation ménagère de la jeune fille ;

— suppression des débits qui ne peuvent servir de salles de réunions et assurer aux autres des conditions hygiéniques suffisantes ;

— périmètres de protection autour des usines, où la vente de toute boisson alcoolisée excédant 4° sera interdite ;
— création de salles de réunions sans alcool ;
— organisation des loisirs : sports non spectaculaires, voyages, musique et art dramatique, bibliothèques et centres culturels.

Si une telle campagne de rééducation est dotée des moyens suffisants (et ses moyens doivent être considérables), les mesures de contrainte qui entraînent la fraude et faussent le sens civique, seront devenues inutiles ; la jeunesse ouvrière se détournant elle-même de l'esclavage qui a tant pesé sur le sort de ses aînés, et les médecins cesseront de voir les hôpitaux et les asiles se remplir de tant de malheureuses victimes de préjugés dont la nocivité est loin d'apparaître même aux élites de notre Pays.

Vu : *le Doyen :*
Léon Binet.

Vu : *Le Président de Thèse :*
M. Duvoir.

Vu et permis d'imprimer.
Le Recteur de l'Académie de Paris : ..
Roussy.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie complète de l'Alcoolisme demanderait un volume. Nous n'avons cité que les ouvrages utilisés par nous.

AUVIGNE et PERRIN. — La lutte contre l'Alcoolisme est-elle d'une nécessité urgente ? (Edition du Groupement Médical d'Etudes anti-Alcooliques, 1946.)

BENETAUD-GIRARDOT (Jeanne). — Contribution à l'étude de l'Alcoolisme par le vin en France. (Thèse Paris, 1942.)

CORMAN. — L'Alcoolisme mental ; son importance médico-sociale. (*Gazette médicale de Nantes,* juin 1939, p. 297.)

DEROBERT et DUCHÊNE. — L'Alcoolisme aigu et chronique. Problème médico-social et psychiâtrique. (Baillière, 1942.)

DUMAY (Jean-Jacques). — Contribution statistique et clinique à l'étude de l'éthylisme dans un hôpital de la banlieue parisienne. (Thèse Paris, 1939.)

GRATSAC (Gérard). — Contribution à la lutte anti-alcoolique par la consommation du raisin conservé. (Thèse Paris, 1944.)

HAUSSER et TRUFFERT. — Influence de l'alcool éthylique ingéré. Résultats des examens psychotechniques. (*Presse Médicale,* 25-28 décembre 1940.)

JANVIER (Paul). — L'alcool, cancer social. (Thèse Paris, 1939.)

JOANNON. — Alcoolisme et protection sociale. (*Gazette Médicale de France,* premier numéro de juillet 1945, p. 243.)

KRASNOFF. — La prohibition et la santé aux Etats-Unis. (Thèse Paris, 1931.)

LABORDE. — Les défenses sociales contre l'Alcoolisme. (Thèse Paris, 1928.)

LAHILLE (Abel). — Etude physiologique de l'alcool. Variations sur l'alcool-aliment. Mythe de l'alcool-aliment. L'alcool est un médicament. (Extrait de la revue *La Prophylaxie Anti-vénérienne,* mars-avril 1946, Institut Alfred-Fournier.)

LECOQ (Raoul). — Le déséquilibre alimentaire et les modifications humorales de l'alcoolisme. (*Gazette Médicale de France,* premier numéro de juillet 1945, p. 247.)

LOISEAU. — Alcoolisme et Réforme sociale. (Thèse Paris, 1900.)

MARTIN. — Le vin naturel : sa valeur dans la prophylaxie de l'alcoolisme. (Thèse Bordeaux, 1934.)

MOURIQUAND, J. COISNARD et M^me^ V. EDEL. — Recherches biocliniques sur le vin. Vin et indice chronologique vestibulaire. (*Presse Médicale,* 2 novembre 1946.)

PERRIN. — Une Croisade Médicale contre l'Alcoolisme. (Arnette, 1945.)

PERRIN et GRÉAUD-VIALLE. — Le problème de l'Alcoolisme. Suggestions pour une lutte anti-alcoolique plus efficace. (Arnette, Paris, 1941.)

PIERRARD (Marie-Jeanne). — Un plan de lutte contre l'Alcoolisme. (Thèse de droit, Rennes, 1943.)

MARIE (F.-Pierre). — Physionomie actuelle de l'Alcoolisme en Touraine. (Thèse de Paris, 1935.)

PRUDON. — L'alcoolisme et les toxicomanies. (Paris, 1936.)

RALLU (Georges). — Les psychoses alcooliques et leurs facteurs économiques et sociaux. (Thèse de Paris, 1938.)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 9

PREMIÈRE PARTIE

LES FAITS 11

I. - L'alcoolisme dans les hôpitaux et les asiles en 1939 11

II. - L'alcoolisme, cause d'accidents 14

III. - Influence de l'absorption de l'alcool sur le travail 16

IV. - Répercussion de l'alcoolisme sur le budget ouvrier 17

DEUXIÈME PARTIE

INTERPRÉTATION DES FAITS A LA LUMIÈRE DE LA PHYSIOLOGIE 19

1° Absorption et diffusion de l'alcool 19

2° Le cycle de l'alcool dans l'organisme..... 21

3° Alcool et déséquilibre alimentaire..... 27

Vin et cidre sont aussi de l'alcool..... 30

4° Action de l'alcool sur les diverses fonctions, en particulier sur le système nerveux..... 31

CONCLUSION 34

TROISIÈME PARTIE

POURQUOI L'OUVRIER BOIT-IL DE L'ALCOOL ?..... 35

I. - Prédisposition mentale 35

II. - Les circonstances 35

III. - Les causes profondes 39

A. - Quand et pourquoi commence-t-on à boire ? 40

B. - Pourquoi dépasse-t-on les quantités raisonnables ? 44

C. - Pourquoi ne peut-on revenir en arrière ? 45

QUATRIÈME PARTIE

LES REMÈDES 47

I. - Revue rapide des moyens de contrainte.... 48

II. - Mesures de justice sociale 56

III. - Mesures de persuasion 57

IV. - On ne supprime que ce que l'on remplace.. 65

TÉMOIGNAGES 74

CONCLUSIONS 83

BIBLIOGRAPHIE 87

Imprimerie de Persan-Beaumont, 80, av. Wilson, à Persan
23.424 — Dépôt légal 1947 — N° 5